



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canadian General
Standards Board

Office des normes
générales du Canada

Series 171
Série des 171

WITHDRAWAL

December 2016

Standards in series Geomatics

These National Standards of Canada are hereby withdrawn due to limited use and/or support for their revision.

The Standards Council of Canada requires that accredited Standards Development Organizations, such as the CGSB, regularly review a consensus Standard to determine whether to re-approve, revise or withdraw. The review cycle is normally five years from the publication date of the latest edition of the Standard.

The information contained in these Standards was originally developed pursuant to a voluntary standards development initiative of the CGSB. The information contained therein may no longer represent the most current, reliable, and/or available information on these subjects. CGSB hereby disclaims any and all claims, representation or warranty of scientific validity, or technical accuracy implied or expressed respecting the information therein contained. The CGSB shall not take responsibility nor be held liable for any errors, omissions, inaccuracies or any other liabilities that may arise from the provision or subsequent use of such information.

RETRAIT

Décembre 2016

Normes de la série Géomatique

Ces Normes nationales du Canada sont retirées par le présent avis en raison de leur utilisation limitée et/ou du manque de support pour leur révision.

Le Conseil canadien des normes exige que les organismes accrédités d'élaboration de normes, tel que l'ONGC, effectue régulièrement un examen des normes consensuelles afin de déterminer s'il y a lieu d'en renouveler l'approbation, de les réviser ou de les retirer. Le cycle d'examen d'une norme est généralement de cinq ans à partir de la date de publication de la dernière édition de celle-ci.

L'information contenue dans ces normes a été élaborée initialement en vertu d'une initiative volontaire d'élaboration de normes de l'ONGC. Elle peut ne plus représenter l'information disponible et/ou l'information la plus actuelle ou la plus fiable à ce sujet. L'ONGC décline par la présente toute responsabilité à l'égard de toute affirmation, déclaration ou garantie de validité scientifique ou d'exactitude technique implicite ou explicite relative à l'information contenue dans ces normes. L'ONGC n'assumera aucune responsabilité et ne sera pas tenu responsable quant à toute erreur, omission, inexactitude ou autre conséquence pouvant découler de la fourniture ou de l'utilisation subséquente de cette information.

Copies of withdrawn standards are available from the CGSB Sales Centre by telephone at 819-956-0425 or 1-800-665-2472, by fax at 819-956-5740, by Internet at www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/index-eng.html, by e-mail at ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca or by mail at Sales Centre, Canadian General Standards Board, 11 Laurier Street, Gatineau, Canada K1A 1G6.

CAN/CGSB-171.100-2009

North American Profile of ISO 19115:2003 – Geographic Information – Metadata (NAP – Metadata) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.101-2010

Canadian Geographic Information Standard – Canadian Geographical Names, Level 1 (CGIS - CGN1) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.102-2010

Canadian Geographic Information Standard – National Road Network 2.0 (CGIS – NRN2) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.103-2010

Canadian Geographic Information Standard – Canadian Digital Elevation Data, Level 1 (CGIS – CDED1) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.104-2010

Canadian Geographic Information Standard – Landsat 7 Orthorectified Imagery over Canada (CGIS – ORI) (ICS 35.240.70)

Des copies des normes retirées peuvent être obtenues auprès du Centre des ventes de l'ONGC. Il suffit d'en faire la demande par téléphone au 819-956-0425 ou 1-800-665-2472, par télécopieur au 819-956-5740, par Internet à : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/index-fra.html, par courriel à ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca, ou par courrier adressé au Centre des ventes, Office des normes générales du Canada, 11, rue Laurier, Gatineau, Canada K1A 1G6.

CAN/CGSB-171.100-2009

Profil nord-américain de la norme ISO 19115:2003 – Information géographique – Métadonnées (PNA – Métadonnées) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.101-2010

Norme canadienne de l'information géographique – Toponymes canadiens, niveau 1 (NCIG – TC1) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.102-2010

Norme canadienne de l'information géographique – Réseau routier national 2.0 (NCIG - RRN2) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.103-2010

Norme canadienne de l'information géographique – Données numériques d'élévation du Canada, niveau 1 (NCIG - DNEC1) (ICS 35.240.70)

CAN/CGSB-171.104-2010

Norme canadienne de l'information géographique – Imagerie Landsat 7 orthorectifiée du Canada (NCIG – IOR) (ICS 35.240.70)



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

CAN/CGSB-171.102-2010

Office des normes
générales du Canada

Canadian General
Standards Board

Norme canadienne de l'information géographique – Réseau routier national 2.0 (NCIG – RRN2)

ICS 35.240.70



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Norme nationale du Canada

La présente Norme nationale du Canada a été élaborée sous les auspices de l'OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC), qui est un organisme relevant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'ONGC participe à la production de normes facultatives dans une gamme étendue de domaines, par l'entremise de ses comités des normes qui se prononcent par consensus. Les comités des normes sont composés de représentants des groupes intéressés aux normes à l'étude, notamment les fabricants, les consommateurs et autres utilisateurs, les détaillants, les gouvernements, les institutions d'enseignement, les associations techniques, professionnelles et commerciales ainsi que les organismes de recherche et d'essai. Chaque norme est élaborée avec l'accord de tous les représentants.

Le Conseil canadien des normes a conféré à l'ONGC le titre d'organisme d'élaboration de normes nationales. En conséquence, les normes que l'Office élabore et soumet à titre de Normes nationales du Canada se conforment aux critères et procédures établis à cette fin par le Conseil canadien des normes. Outre la publication de normes nationales, l'ONGC rédige également des normes visant des besoins particuliers, à la demande de plusieurs organismes tant du secteur privé que du secteur public. Les normes de l'ONGC et les normes nationales de l'ONGC sont conformes aux politiques énoncées dans le Manuel des politiques pour l'élaboration et le réexamen des normes de l'ONGC.

Étant donné l'évolution technique, les normes de l'ONGC font l'objet de révisions périodiques. Toutes les suggestions susceptibles d'améliorer la teneur sont accueillies avec grand intérêt et portées à l'attention des comités des normes concernés. Les changements apportés aux normes font l'objet de modificatifs distincts ou sont incorporés dans les nouvelles éditions des normes.

Une liste à jour des normes de l'ONGC comprenant des renseignements sur les normes récentes et les derniers modificatifs parus, et sur la façon de se les procurer figure au Catalogue de l'ONGC publié chaque année. Cette publication peut également être obtenue sur demande, sans frais. Une version électronique, ECAT, est également disponible. Des renseignements supplémentaires sur les produits et les services de l'ONGC sont disponibles à notre site Web — www.ongc-cgsb.gc.ca.

Même si l'objet de la présente norme précise l'application première que l'on peut en faire, il faut cependant remarquer qu'il incombe à l'utilisateur, au tout premier chef, de décider si la norme peut servir aux fins qu'il envisage.

La mise à l'essai et l'évaluation d'un produit en regard de la présente norme peuvent nécessiter l'emploi de matériaux ou d'équipement susceptibles d'être dangereux. Le présent document n'entend pas traiter de tous les aspects liés à la sécurité de son utilisation. Il appartient à l'utilisateur de la norme de se renseigner auprès des autorités compétentes et d'adopter des pratiques de santé et de sécurité conformes aux règlements applicables avant de l'utiliser. L'ONGC n'assume ni n'accepte aucune responsabilité pour les blessures ou les dommages qui pourraient survenir pendant les essais, peu importe l'endroit où ceux-ci sont effectués.

Il faut noter qu'il est possible que certains éléments de la présente norme canadienne soient assujettis à des droits conférés à un brevet. L'ONGC ne peut être tenu responsable de nommer un ou tous les droits conférés à un brevet. Les utilisateurs de la norme sont informés de façon personnelle qu'il leur revient entièrement de déterminer la validité des droits conférés à un brevet.

Pour de plus amples renseignements sur l'ONGC, ses services et les normes en général, prière de communiquer avec:

Le Gestionnaire
Division des normes
Office des normes générales du Canada
Gatineau, Canada
K1A 1G6

Le Conseil canadien des normes (CCN) coordonne le Système national de normes, une coalition d'organismes indépendants et autonomes qui se consacrent au développement et à l'amélioration de la normalisation volontaire dans l'intérêt national.

Les principaux buts du CCN sont d'encourager et de favoriser la normalisation volontaire en vue de développer l'économie nationale, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public, d'aider et de protéger le consommateur, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des normes.

Une Norme nationale du Canada (NNC) est une norme préparée ou examinée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) accédité et approuvée par le CCN selon les exigences de CAN-P-2. L'approbation ne porte pas sur l'aspect technique de la norme, cet aspect demeurant la responsabilité permanente de l'OEN. Toute NNC reflète un consensus raisonnable parmi les points de vue d'un certain nombre de personnes compétentes dont les intérêts réunis forment, au degré le plus élevé possible, une représentation équilibrée des intérêts des producteurs, des organismes de réglementation, des utilisateurs (y compris les consommateurs) et d'autres personnes intéressées, selon le domaine envisagé. Il s'agit généralement d'une norme qui peut apporter une contribution appréciable, en temps opportun, à l'intérêt national.

Il est recommandé aux personnes qui ont besoin de normes de se servir des Normes nationales du Canada. Ces normes font l'objet d'examen périodiques; c'est pourquoi l'on recommande aux utilisateurs de se procurer l'édition la plus récente de la norme auprès de l'organisme qui l'a publiée.

La responsabilité d'approuver les normes à titre de Normes nationales du Canada incombe au:

Conseil canadien des normes
270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1P 6N7

Comment commander des publications de l'ONGC

par téléphone	– 819-956-0425 – 1-800-665-2472
par télécopieur	– 819-956-5740
par la poste	– Centre des ventes de l'ONGC Gatineau, Canada K1A 1G6
en personne	– Place du Portage Phase III, 6B1 11, rue Laurier Gatineau (Québec)
par courrier électronique	– ncr.cgsb-ongc@tpsgc-pwgsc.gc.ca
sur le Web	– www.ongc-cgsb.gc.ca

Norme canadienne de l'information géographique – Réseau routier national 2.0 (NCIG – RRN2)

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH.

Préparée par

Ressources naturelles Canada,
Conseil canadien de géomatique



Conseil canadien
de géomatique



Canadian Council
on Geomatics

Revue par

l'Office des normes générales du Canada



Approuvée par le

Conseil canadien des normes



Publiée, novembre 2010, par
l'Office des normes générales du Canada
Gatineau, Canada K1A 1G6

© SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA,
représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux,
le ministre responsable de l'Office des normes générales du Canada, (2010).

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite d'aucune manière sans la permission préalable de l'éditeur.

Avis d'autorisation

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ministère des Ressources naturelles, pour le Conseil canadien de géomatique. Tous droits réservés. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, par le biais de l'Office des normes générales du Canada, est autorisé à produire une norme nationale en tant qu'œuvre dérivée du présent document.

Withdrawn/Retirée

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA

Comité de la Géomatique

*(Membres votants à la date d'approbation)***Président**

O'Brien, D.

IDON Technologies Inc. (intérêt general)

Catégorie intérêt général

Brodeur, J.

Ressources naturelles Canada, Centre d'information topographique

Fay, B.

Brad Fay and Associates

Hum-Miller, J.

Défense nationale

Kena-Cohen, S.

DMR Land Management and Geomatics

Kralidis, T.

Environnement Canada, Section des données géospatiales

Levinsohn, A.

A.G. Levinsohn Consulting Inc.

Tychon, G.

Spatial Data Systems Consulting

Varma, H.

Varma Consulting

Catégorie producteur

Cree, J.

Environnement Canada, Service canadien de la faune

Dumontier, L.

Administration portuaire de Montréal

John, K.

DMTI Spatial Inc.

Keighan, E.

Cubewerx Inc.

Lake, R.

Galdos Systems Inc.

Schut, P.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Steeves, R.

Services Nouveau-Brunswick

Catégorie utilisateur

Bishop, B.

BB Consulting Services

Garrard, G.

Ressources naturelles Canada, GéoConnexions

Gaulton, D.

Pêches et Océans Canada

Goadsby, M.

ministère des Richesses naturelles d'Ontario

Hamilton, S.

Défense nationale

Kyle, H. M.

Sierra Systems

Loukes, D.

OPUS International Consultants (Canada) Ltd.

Plunkett, G.

ESRI Canada Ltd.

Secrétaire (non-membre)

Schuessler, M.

Office des normes générales du Canada

Nous remercions Ressources naturelles Canada de la traduction de la présente norme nationale du Canada.

Table des matières

Page

1	Portée.....	1
2	Conformité.....	1
3	Références normatives	1
3.1	Office des normes générales du Canada	1
3.2	Organisation internationale de normalisation	2
4	Termes et définitions.....	2
5	Acronymes et abréviations	3
6	Aperçu.....	4
6.1	Titre	4
6.2	Date de référence.....	4
6.3	Responsable.....	4
6.4	Langue	4
6.5	Description informelle du produit de données	4
7	Portée des spécifications du produit.....	5
7.1	Portée générale.....	5
7.2	Détermination de la portée	5
7.3	Niveau	5
7.4	Nom du niveau	5
7.5	Étendue.....	5
8	Identification du produit de données.....	6
8.1	Titre	6
8.2	Autre titre.....	6
8.3	Résumé.....	6
8.4	But	6
8.5	Catégories de sujets.....	7
8.6	Type de représentation spatiale.....	7
8.7	Résolution spatiale.....	7
8.8	Description géographique.....	7
8.9	Référence vers la portée des spécifications.....	8
9	Contenu et structure des données	8
9.1	Description	8
9.2	Modèle de données.....	8
9.3	Référence vers la portée des spécifications.....	8
10	Systèmes de référence.....	8
10.1	Système de référence général.....	8
10.2	Système de référence spatial horizontal.....	9
10.3	Référence vers la portée des spécifications.....	10
11	Qualité des données.....	10
11.1	Complétude	10
11.2	Cohérence logique.....	10
11.3	Précision du positionnement	11
11.4	Précision temporelle	12
11.5	Précision thématique	12
11.6	Référence vers la portée des spécifications.....	12
12	Acquisition des données	12
12.1	Description	12
12.2	Référence vers la portée des spécifications.....	12

13	Mise à jour des données	12
13.1	Description	12
13.2	Référence vers la portée des spécifications	13
14	Livraison du produit	13
15	Métadonnées	13
15.1	Métadonnées général	13
15.2	Référence vers la portée des spécifications	13
Appendice A (Normatif) Suite de tests abstraits		14
Appendice B (Normatif) Modèle conceptuel		16
Appendice C (Normatif) Procédure d'assignation de l'IDE		20
Appendice D (Normatif) Métadonnée de collection		50
Appendice E (Informatif) Bibliographie		58

Introduction

Normes canadiennes de l'information géographique

Le présent document s'insère dans la série de Normes canadiennes de l'information géographique (NCIG). Ces normes sont des normes nationales à référence spatiale en fonction de types particuliers de données géographiques, tout comme les spécifications de produit pour la suite GéoBase de produits de données à la disposition du public ou des spécialisations ou profils des normes internationales dans le contexte canadien ou nord-américain.

Le Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation chargé de l'information géographique et de la géomatique (ISO/TC 211) a mis au point une série de normes internationales régissant l'information géographique. Celles-ci sont essentiellement des normes abstraites de haut niveau qui décrivent les éléments fondamentaux d'information des données pour des entités représentées par des vecteurs ou des couvertures (imagerie et données rectangulaires) ou pour des services géospatiaux. Le niveau des normes ISO est habituellement trop élevé pour qu'elles puissent être appliquées directement. Il faut pouvoir dresser des profils pour satisfaire les besoins nationaux particuliers ou pour permettre la mise en application de normes ISO, par exemple l'établissement de catalogues d'entités et de spécifications des produits conformément aux normes ISO.

GéoBase

GéoBase est une initiative des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux parrainée par le Conseil canadien de la géomatique (COCG) pour assurer l'approvisionnement d'une base commune de données géospatiales de qualité, à jour et actualisée pour tout le Canada et l'accès à celle-ci. Les canadiens ont donc accès à une mine de renseignements sur la géographie du Canada. Les données sont fournies en ligne gratuitement sous réserve de l'application des termes et conditions convenus par les membres participants du COCG par l'intermédiaire de Ressources naturelles Canada. La structure en est conforme aux normes internationales, de manière à assurer une compatibilité maximale avec les systèmes des utilisateurs.

La suite GéoBase de spécifications du produit a été intégrée aux Normes nationales du Canada dans le but de stabiliser les spécifications et d'en assurer la disponibilité en permanence. Comme elles forment des normes nationales, ces spécifications peuvent aussi être citées dans d'autres spécifications et normes au Canada et à l'étranger, ce qui améliore le degré d'interopérabilité. L'information géospatiale est présentée dans GéoBase en couches séparées, chacune traitant d'un sujet distinct. Quatre couches d'information géospatiale disponible dans GéoBase ont été produites initialement en tant que normes nationales.

Ces normes décrivent le contenu de l'information des couches de données de GéoBase. Elles ne décrivent pas la méthode de codage ou la représentation des données. GML est décrit comme un encodage neutre. Ceci permet l'utilisation de multiples méthodes de codage dans différents médias et services. Un schéma de métadonnées commun est utilisé et est compatible avec la norme CAN/CGSB-171.100-2009 (PNA — Métadonnées). Les éléments actuels des métadonnées sont fondés sur la norme antérieure de métadonnées du Federal Geospatial Data Committee (FGDC) aux États-Unis; toutefois, ceux-ci peuvent être convertis directement à la nouvelle norme nord-américaine. En ce qui concerne les couches de données qui sont axées sur les entités, un catalogue des entités est inclus en annexe à la norme.

Norme canadienne de l'information géographique – Réseau routier national 2.0 (NCIG – RRN2)

1 Portée

Cette norme nationale du Canada décrit une spécification de produit conformément à la norme ISO 19131:2007 – Information géographique – spécification de produit de données visant à fournir au public de données d'élévation et de métadonnées connexes dans le cadre de l'initiative GéoBase du COCG. La spécification de produit décrit le produit réseau routier national (RRN2) qui contient la représentation de la ligne médiane, de plus d'un million de kilomètres de données de routes à usage non restreint au Canada.

2 Conformité

Tout ensemble de données revendiquant la conformité à la présente norme nationale doit passer toutes les exigences décrites dans la suite de tests de l'Annexe A.

3 Références normatives

Toute référence datée dans la présente norme renvoie à l'édition mentionnée. Sauf indication contraire de l'autorité appliquant la présente norme, toute référence non datée dans cette dernière renvoie à l'édition la plus récente.

Remarque: Les documents référés ayant un titre anglais proviennent de source internationale ou des États-Unis d'Amérique et sont disponible en anglais seulement

3.1 Office des normes générales du Canada

CAN/CGSB-171.100-2009 – Profil nord-américain de la norme ISO 19115:2003 – Information géographique – Métadonnées¹ (PNA – Métadonnées)

3.1.1 Source

La publication mentionnée est diffusée par l'Office des normes générales du Canada, Centre des ventes, Gatineau, Canada K1A 1G6. Téléphone : 819-956 0425 ou 1 800 665 2472. Télécopieur : 819-956 5644. Courriel : ncr.cgsb-ongc@tpsgc.gc.ca. Site Web : www.ongc-cgsb.gc.ca

¹ Cette norme contient une référence aux champs de métadonnées du US FGDC utilisés dans les définitions de la Norme des métadonnées du PNA – Métadonnées. Toutes les définitions, les codes et tables à partir de CAN/CGSB-171.100-2009 sont disponibles à <http://www.geoconnections.org/nap/metadata>

3.2 Organisation internationale de normalisation

ISO 19115: 2003² *Information géographique – Métadonnées*

3.2.1 Source

La publication mentionnée est diffusée par IHS Canada, 1 Antares Drive, Suite 200, Ottawa, Ontario K2E 8C4, Téléphone 613-237-4250 ou 1-800-387-4408, Télécopieur 613-237-4251, Courriel gic@ihscanada.ca, Site Web: canada.ihs.com.

4 Termes et définitions

Dans le cadre de ce document, les termes et définitions suivantes s'appliquent:

4.1

attribut

Caractéristique d'une **entité**. Par exemple, nombre de voies ou type de chaussée.

4.2

classe

Description d'un ensemble **d'objets** partageant les mêmes attributs, opérations, méthodes, relations et sémantique. Une classe n'a pas toujours une géométrie associée (ex. la classe Intervalles d'adresse).

4.3

jeu de données

Collection de données identifiable pour une province ou un territoire canadien.

4.4

entité

abstraction d'un phénomène du monde réel.

4.5

liaison par transbordeur

La route approximative suivie par un navire transbordeur qui transporte des véhicules entre deux emplacements sur le réseau routier. Deux jonctions limitent toujours une liaison par transbordeur.

4.6

élément linéaire du réseau

classe abstraite qui englobe les entités élément routier et liaison par transbordeur.

4.7

objet

Un objet est une instance d'une classe.

4.8

élément routier

Une route est une section linéaire à la surface de la Terre qui a été conçue pour la circulation de véhicules ou qui en est le résultat. Un Élément routier est la représentation d'une route entre deux Jonctions. Un Élément routier est toujours limité par deux Jonctions. Un Élément routier est composé d'un ou plusieurs Segments routiers.

² La référence normative est fondée sur la norme ISO 19115 visant les métadonnées. La norme ISO 19115-2 visant l'imagerie ne fait pas partie des présentes

4.9

segment

Portion d'un **Élément linéaire du réseau** présentant un ensemble commun de caractéristiques (**attributs**) définies.

4.10

identifiant unique universel (IDUU)

La définition et la méthode utilisée pour la génération d'un Identifiant universel unique (IDUU) est décrite dans le document Données vectorielles nationales – Règles d'identification disponible sur le portail GéoBase (www.geobase.ca), sous la section Données du Réseau routier national.

5 Acronymes et abréviations

COCG	Conseil canadien de géomatique
ONGC-CG	Office des normes générales du Canada – Comité sur la géomatique
PCCN	Précision cartographique circulaire normalisée
CMOIG	Comité mixte des organismes intéressés à la géomatique
CRSID	Coordinate Reference System Identifier
CSDGM	Content Standard for Digital Geospatial Metadata
MNE	Modèle numérique d'élévation
EPSG	European Petroleum Survey Group
SST	Secteur des sciences de la terre
GDF	Geographic Data File
GML	Geography Markup Language
GPS	Système mondial de localisation (Global Positioning System)
ID	Identifiant
IDN	Identifiant national
ISO	Organisation internationale de normalisation
KML	Keyhole Markup Language
PNA	Profil nord américain
NAD83CSRS	Système de référence nord-américain de 1983 (Système canadien de référence spatiale)
OGC	Open Geospatial Consortium
OGP	International Organization of Oil and Gas Producers
RNCan	Ressources naturelles Canada

RRN2	Réseau routier national
CT	Comité technique
FGDC	Federal Geographic Data Committee aux États-Unis
IDUU	Identifiant unique universe
UML	Unified Modeling Language (langage de modélisation unifiée)
XML	eXtensible Markup Language

6 Aperçu

6.1 Titre

Norme canadienne de l'information géographique – Réseau routier national 2.0 (NCIG – RRN2)

6.2 Date de référence

Date de création des spécifications de produit: 2010-11-10

6.3 Responsable

GéoBase
Ressources naturelles Canada
Secteur des sciences de la Terre
Centre d'information topographique
2144, rue King Ouest, bureau 010
Sherbrooke (Québec) Canada
J1J 2E8

Téléphone : 1-800-661-2638 (Canada et États-Unis)

Télécopieur : 819-564-5698

Courriel: SoutienGeoBase@rmcan.gc.ca

Adresse URL: <http://www.geobase.ca/>

6.4 Langue

Ce produit est disponible en :

eng-Anglais

fra - Français

6.5 Description informelle du produit de données

Le produit réseau routier national (RRN2) contient des données géospatiales de qualité (actuelles, précises, cohérentes et entretenues) des phénomènes routiers canadiens (incluant la liaison par transbordeur afin d'assurer un réseau routier complet). L'entretien des données RRN2 est réalisée par l'entremise d'ententes de partenariat intergouvernemental (fédéral, provincial, territorial et municipal) par les organismes gouvernementaux intéressés, identifiés être les plus près de la source et capables d'offrir des représentations adéquates et actualisées des phénomènes routiers. La fréquence visée de l'entretien est d'au moins une mise à jour par an. Les données produites forment une vue homogène et standardisée pour l'ensemble du territoire canadien.

Le modèle conceptuel RRN2 a été élaboré en collaboration avec les fournisseurs de données intéressés et a été adopté par le Conseil canadien de géomatique (COGC). La norme ISO 14825 — Systèmes de transport intelligents — Fichiers de données géographiques — Spécification des données globales a servi de guide pour l'élaboration du modèle conceptuel et du catalogue RRN2. Le vocabulaire RRN2 (nom de classes, nom d'attributs et définitions) est en grande partie extrait de l'ISO 14825.

7 Portée des spécifications du produit

7.1 Portée générale

La spécification de produit décrit les données du RRN2 qui contient un ensemble d'éléments linéaires et ponctuels représentant la description de ligne médiane du réseau routier canadien (incluant la liaison par transbordeur afin d'assurer un réseau routier complet).

7.2 Détermination de la portée

Global

Remarque : Le terme « Global » signifie aux présentes que la portée réfère à toutes les parties des spécifications de ce produit de données..

7.3 Niveau

Cette portée fait référence au niveau, selon les normes ISO 19115 et CAN/CGSB - 171.100-2009 :

006 - série

7.4 Nom du niveau

RRN2

7.5 Étendue

Cette section décrit l'étendue spatiale et temporelle de la portée.

7.5.1 Description

Les données du RRN2 sont continues entre les jeux de données et constitue un réseau ininterrompu couvrant l'ensemble de la masse continentale canadienne.

7.5.2 Étendue horizontale

L'étendue géographique est décrite par les coordonnées de boîte englobante suivante:

7.5.2.1 Longitude de la limite ouest

141° ouest (ou -141°)

7.5.2.2 Longitude de la limite est

52° ouest (ou -52°)

7.5.2.3 Latitude de la limite sud

41° nord (ou +41°)

7.5.2.4 Latitude de la limite nord

85° nord (ou +85°)

7.5.3 Étendue temporelle

L'étendue temporelle est définie par la période de temps suivante.

7.5.3.1 Date de début

1979-07

7.5.3.2 Date de fin

Maintenant

Remarque: "Maintenant" signifie la date de publication actuelle d'une instance du RRN2. C'est-à-dire, une instance du RRN2 peut inclure un réseau routier qui est actuel à la date de publication.

8 Identification du produit de données

8.1 Titre

Réseau routier national 2.0

8.2 Autre titre

RRN2

8.3 Résumé

Le produit RRN2 est distribué sous forme de treize jeux de données provinciaux ou territoriaux et est composé de deux entités linéaires (Segment routier et Segment de liaison par transbordeur) et de trois entités ponctuelles (Jonction, Passage obstrué et Poste de péage) auxquelles est associée une série d'attributs descriptifs dont, entre autres : Numéro première maison, Numéro dernière maison, Corps nom rue, Nom de lieu, Classification routière fonctionnelle, Etat revêtement, Nombre de voies, Type de structure, Numéro de route, Nom de route, Numéro de sortie.

Remarque : Le développement du RRN2 a été réalisé à l'aide de rencontres individuelles et des ateliers nationaux avec les producteurs de données intéressés des gouvernements fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux.

Remarque : En 2005, le RRN2 édition 2.0 a été adopté par les membres du CMOIG et du COCG. Son contenu s'appuie en grande partie sur la norme ISO 14825.

8.4 But

Le RRN2 vise à fournir une description géométrique et attributive de qualité (actuelle, précise, cohérente), homogène et normalisée de l'ensemble du réseau routier canadien.

Les données RRN2 servent de fondation pour plusieurs applications. Cette base géométrique commune est acquise et maintenue à jour sur une base régulière par les organisations les plus près de la source sélectionnées pour leurs intérêts spécifiques ou leur facilité à offrir des représentations adéquates et actualisées des phénomènes routiers, conformément à l'initiative GéoBase (www.geobase.ca). Cette infrastructure commune facilite le processus d'intégration entre les données RRN2 et d'autres données complémentaires

8.5 Catégories de sujets

Les principaux sujets du produit, tel que défini par les normes ISO 19115 ou CAN/CGSB-171.100, sont :

013 – localisation

018 – transport

8.6 Type de représentation spatiale

Le type de représentation spatiale du produit, tel que défini par les normes ISO 19115 ou CAN/CGSB-171.100, est :

001 - vectorielle

8.7 Résolution spatiale

Dénominateur de la résolution spatiale des données :

10 000

Remarque : La résolution spatiale nominale est une évaluation générale du fait que les données sont issues de plusieurs sources (GPS, données existantes fédérales, provinciales ou municipales) et est approximativement 1/10 000.

8.8 Description géographique

8.8.1 Autorité

Organisation internationale de normalisation (ISO)

8.8.1.1 Titre

Norme des codes de régions géographiques :

ISO 3166-1:1997 Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions – Partie 1 : Codes pays

8.8.1.2 Date

Date de référence de la norme ISO 3166-1:

1997-10-01

8.8.1.3 Type de date

Type de date selon la norme ISO 19115 ou CAN/CGSB 171.100::

002 - publication

8.8.2 Code

Code de la région géographique couverte par le produit selon la liste de codes de la norme ISO 3166-1 :

CA – Canada

8.9 Référence vers la portée des spécifications

Global (Voir 7.2.)

9 Contenu et structure des données

9.1 Description

Le RRN2 est un produit numérique distribué sous forme de treize jeux de données provinciaux ou territoriaux. Chaque jeu de données est composé de deux entités linéaires (Segment routier et Segment de liaison par transbordeur) et de trois entités ponctuelles (Jonction, Passage obstrué et Poste de péage) auxquelles est associée une série d'attributs descriptifs dont, entre autres : Numéro première maison, Numéro dernière maison, Corps nom rue, Nom de lieu, Classification routière fonctionnelle, État revêtement, Nombre de voies, Type de structure, Numéro de route, Nom de route, Numéro de sortie.

Les informations d'adressage (intervalle d'adresse, nom de rue et nom de lieu) liées aux entités segment routier sont également distribuées dans trois tables distinctes (intervalle d'adresse, noms de rue et de lieu et lien nom de rue non officiel).

9.2 Modèle de données

9.2.1 Schéma d'application

Le modèle conceptuel des données du RRN2 est décrit dans le document intitulé *Réseau routier national, édition 2.0, Modèle conceptuel des données, vue segmentées* disponible sur le portail GéoBase (<http://www.geobase.ca/>) et est également disponible à l'appendice B.

9.2.2 Catalogue des données

Le catalogue d'entités intitulé *Réseau routier national, édition 2.0, Catalogue d'entités* est disponible sur le portail GéoBase (www.geobase.ca) et est également disponible à l'appendice C.

9.3 Référence vers la portée des spécifications

Global (Voir 7.2.)

10 Systèmes de référence

10.1 Système de référence général

Les données spatiales sont exprimées en coordonnées géographiques de latitude (ϕ) et de longitude (λ) en référence au Système de référence nord-américain de 1983 Système canadien de référence spatiale (NAD83SCRS). La longitude s'exprime à l'aide d'un nombre négatif pour représenter une position à l'ouest du méridien central (0°). L'unité de mesure des coordonnées est le degré exprimé sous forme de valeur réelle à sept décimales.

Remarque : L'époque du système de référence est 1998.

Remarque : La Division des levés géodésiques de Ressources naturelles Canada est responsable de l'identifiant du système de référence NAD83 (NAD83SCRS). Les coordonnées de la personne-ressource sont indiquées ci-dessous.

Division des levés géodésiques
Ressources naturelles Canada
615, rue Booth
Pièce 440
Ottawa, Ontario
Canada
K1A 0E9

Téléphone : 1-613-995-4410 (du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h, HNE)
Télécopieur : 1-613-995-3215
Courriel : information@geod.nrcan.gc.ca
<http://www.geod.nrcan.gc.ca/>

Le registre de codes et paramètres géodésiques maintenu par l'OGP fait référence à la source officielle des SRC qu'il contient. La sous-section qui suit définit l'autorité responsable de la gestion de l'espace de code et non celui du SRC lui-même.

10.2 Système de référence spatial horizontal

10.2.1 Autorité pour l'espace de codage

10.2.1.1 Titre du registre des espaces de codage

Registre du système de référence :

EPSG Geodetic Parameter Dataset

10.2.1.2 Date de la référence au registre des espaces de codage

Date de référence:

2009-11-25

10.2.1.3 Code de type de date

Le type de date est indiqué conformément aux normes ISO 19115 et CAN/CGSB - 171.100-2009:

002 - publication

10.2.1.4 Responsable du registre des espaces de codage

OGP – International Organisation of Oil and Gas Producers

URL: <<http://www.epsg-registry.org/>> ou <<http://www.ogp.org.uk>>

10.2.2 Codage

Identifiant du système de référence aux coordonnées (CRSID)

Le NCIG - RRN2 utilise le code 4617 de l'OGP/EPDG, lequel est équivalent à NAD83SCRS de Levés géodésiques du Canada.

10.2.3 Espace de codage

EPSG – European Petroleum Survey Group

10.2.4 Version du registre des espaces de codage

7.4.5

10.3 Référence vers la portée des spécifications

Global (Voir 7.2.)

11 Qualité des données

11.1 Complétude

Le produit RRN2 contient une description géométrique et attributive de qualité (actuelle, précise, cohérente), homogène et normalisée de l'ensemble du réseau routier canadien.

La représentation des routes contenues dans le RRN2 correspond à la ligne médiane de toutes les routes à usage non restreint (largeur de 5 mètres ou plus, carrossables et sans obstacle limitant l'accès). Les réseaux de routes qui ne sont pas reliés au réseau routier principal, les ruelles, les routes d'accès ressources et loisirs ainsi que les informations d'adressage peuvent ne pas faire partie des données de certains jeux de données RRN2.

Remarque : Les segments de liaison par transbordeur sont inclus au RRN2 afin d'assurer un réseau routier complet.

11.1.1 Commission

Chaque fournisseur possède sa méthode d'évaluation pour la détection des données en trop.

11.1.2 Omission

Chaque fournisseur possède sa méthode d'évaluation pour la détection des données manquantes.

11.2 Cohérence logique

11.2.1 Cohérence conceptuelle

Le modèle conceptuel des données du RRN2 est disponible dans le document intitulé Réseau routier national, édition 2.0, Modèle conceptuel des données segmentées sur le portail GéoBase (<http://www.geobase.ca/>) et est disponible également à l'appendice B.

L'implantation physique du produit RRN2 a été effectuée, le plus possible, en conformité au modèle conceptuel du RRN2. L'implantation physique diffère du modèle conceptuel en ce qui a trait à la gestion des métadonnées d'objet et à l'ajout de certains attributs à l'entité segment routier.

Pour les métadonnées d'objet, le modèle conceptuel prévoit deux séries distinctes d'attributs de métadonnées décrivant les sources respectives utilisées pour créer et réviser les données. Seules les dates distinctes de création et de révision ont été implantées. Lorsqu'une date de révision est indiquée et qu'une modification géométrique a été appliquée à l'objet (par rapport à l'édition précédente du jeu de données), la série d'attributs de métadonnées d'objet décrit alors les sources utilisées pour la révision. Autrement, les métadonnées d'objet décrivent les sources utilisées pour la création des données.

Le nom de rue, nom de lieu et l'intervalle d'adresse ont été aussi ajoutés en attribut sur la géométrie de l'entité segment routier.

11.2.2 Cohérence de domaine

Les valeurs attributives sont validées à l'aide d'un schéma XML contenant la définition des domaines de valeurs autorisées définis dans le catalogue d'entités.

Les combinaisons de valeurs d'attribut autorisées sont validées à l'aide d'un logiciel développé à l'interne.

11.2.3 Cohérence de format

Les formats des données RRN2 se conforment aux formats de distribution décrits dans le document intitulé *Réseau routier national, édition 2.0 – Formats de distribution du produit* disponible sur le portail GéoBase (www.geobase.ca).

11.2.4 Cohérence topologique

Les relations spatiales des entités des jeux de données RRN2 sont validées systématiquement à l'aide de logiciels développés à l'interne.

La validation réalisée consiste à détecter et à corriger dans la mesure du possible : la duplication d'entités, la connexion entre les entités linéaires et ponctuelles du réseau routier, la cardinalité entre les segments et les jonctions, l'assignation des identifiants (IDN), les incohérences géométriques ("spikes") ainsi que la continuité des réseaux de numéro de route, nom de route, nom de rue et des intervalles d'adresse.

11.3 Précision du positionnement

11.3.1 Précision absolue du positionnement externe

La précision géométrique des objets est représentée par la différence entre la position de ces objets dans le jeu de données et leurs positions réelles mesurées relativement au réseau géodésique. La précision peut varier d'un objet à un autre. Celle-ci est donc fournie en attribut à chaque occurrence d'entité et est exprimée selon la Précision cartographique circulaire normalisée (PCCN).

Erreur circulaire standard : $\sigma_c = 0.7071 (\sigma_x^2 + \sigma_y^2)^{1/2}$

σ_x : écart-type dans l'axe X

σ_y : écart-type dans l'axe Y

Précision circulaire cartographique normalisée : $PCCN = 2.1460 \sigma_c$

La précision planimétrique visée est de 10 mètres ou mieux à un niveau de confiance de 90%. Dans le cadre de la maintenance des données, aucune validation systématique de la précision géométrique et attributive n'est effectuée sur l'ensemble des jeux de données RRN2.

La précision des données est évaluée en fonction des méthodes utilisées pour contrôler les sources d'acquisition utilisées (GPS, imagerie, photogrammétrie, etc.) et des erreurs de positionnement liées à l'extraction des données. La méthode d'évaluation de la précision est déterminée par le fournisseur des données.

11.3.2 Précision relative du positionnement interne

Inconnu

11.4 Précision temporelle

Sans objet

11.5 Précision thématique

11.5.1 Précision de classification

inconnu

11.5.2 Précision des attributs non quantitatifs

La méthode utilisée pour évaluer l'exactitude des attributs non quantitatifs par rapport à la réalité est déterminée par le fournisseur des données.

11.5.3 Précision des attributs quantitatifs

La méthode utilisée pour évaluer l'exactitude des attributs quantitatifs par rapport à la réalité est déterminée par le fournisseur des données.

11.6 Référence vers la portée des spécifications

Global (voir 7.2)

12 Acquisition des données

12.1 Description

Chaque fournisseur est libre d'utiliser la méthode d'acquisition de son choix. La méthode sélectionnée doit permettre d'obtenir des données géospatiales de qualité (précises, actuelles, cohérentes) pour l'ensemble du jeu de données. Plusieurs sources d'acquisition sont utilisées : GPS, ortho-images, ortho-photos, photogrammétrie.

La technique d'acquisition utilisée par le fournisseur est décrite dans les métadonnées d'objet attribuées à chaque occurrence d'entité.

12.2 Référence vers la portée des spécifications

Globale (Voir 7.2)

13 Mise à jour des données

13.1 Description

L'entretien des données RRN2 est effectuée par l'entremise d'ententes de partenariat intergouvernemental (fédéral, provincial, territorial et municipal) par les organismes gouvernementaux intéressés, identifiés être les plus près de la source et capables d'offrir des représentations adéquates et actualisées des phénomènes routiers. La fréquence de maintenance visée est d'au moins une mise à jour par an.

Afin d'aider les utilisateurs des données RRN2 dans leur gestion des mises à jour, ces dernières sont également distribuées selon les effets de mise à jour (ajout, destruction, modification, confirmation). Pour ce faire, des règles d'identification et des méthodes de classification des modifications ont été établies.

Les règles d'identification ont pour but d'identifier de façon univoque chaque occurrence des entités et sont expliquées dans le document intitulé Données vectorielles nationales – Règles d'identification disponible sur le portail GéoBase (www.geobase.ca).

Les méthodes utilisées pour déterminer les effets de mise à jour (ajout, destruction, modification et confirmation) sont décrites dans le document intitulé Données vectorielles nationales – Gestion des modifications disponible sur le portail GéoBase (www.geobase.ca).

13.2 Référence vers la portée des spécifications

Global (Voir 7.2)

14 Livraison du produit

Cette norme nationale ne vise que l'information contenue dans les Spécifications de produit RRN2; les multiples mécanismes de codage et de livraison du produit permis pour ces données. Le codage GML est considéré comme un codage neutre³.

15 Métadonnées

15.1 Métadonnées général

La norme nationale utilise le Profil nord-américain – Information géographique – Métadonnées et est fondée sur les métadonnées du FGDC des États-Unis. Les métadonnées d'un jeu de données sont conformes aux métadonnées du FGDC CSDGM et à la Norme PNA – Métadonnées et peuvent être fournies sous les deux formes.

15.2 Référence vers la portée des spécifications

Global (Voir 7.2)

³ En plus de GML, le format Shape file d'ESRI et le format Keyhole Markup Language (KML) de Google sont aussi identifiés comme formats de codage.

Appendice A

(Normatif)

Suite de tests abstraits

A.1 Test pour les cas d'assignation d'attribut sur des classes d'attribut

- a) Objectif du test : Vérifier que tous les attributs reliés à la classe d'entités sont fournis.
- b) Méthode de test : Vérifier que tous les attributs définis pour chacune des classes d'entités sont fournis.
- c) Référence : Appendice C
- d) Type de test : Élémentaire.

A.2 Test pour les cas de domaine d'attribut

- a) Objectif du test : Vérifier que tous les domaines d'attribut respectent la définition du catalogue de données.
- b) Méthode de test : Vérifier que tous les domaines d'attribut définis dans le catalogue de données pour chacune des classes d'entités sont valides.
- c) Référence : Appendice C
- d) Type de test : Élémentaire.

A.3 Test pour les cas de type de IDUU

- a) Objectif du test : Vérifier que l'attribut IDUU est conforme à sa définition.
- b) Méthode de test : Vérifier que l'IDUU consiste en un enregistrement de 16 octets et ne doit pas contenir de remplissage entre les champs. Les valeurs hexadécimales « a » à « f » doivent être en minuscule. La taille totale est de 128 bits. Pour fin de lecture par des humains, une représentation de chaîne IDUU (32 caractères) est spécifiée comme une séquence de champs.
- c) Référence : Section 13
- d) Type de test : Élémentaire.

A.4 Test pour les cas de positionnement de jonctions

- a) Objectif du test : Vérifier que les jonctions sont bien positionnées.
- b) Méthode de test : Vérifier qu'une jonction se situe seulement à l'intersection d'un Élément routier et d'une Liaison par transbordeur, à la fin d'un cul-de-sac ou à la limite du jeu de données.
- c) Référence : Annexe C, Définition Jonction
- d) Type de test : Élémentaire.

A.5 Test pour les cas d'assignation d'attribut IDN sur un Élément routier

- a) Objectif du test : Vérifier que chaque élément routier est catégoriquement identifié par un IDN.

- b) Méthode de test : Vérifier si chaque élément routier possède son propre IDN. Si un Élement routier est composé de plusieurs segments routiers continus, chaque segment routier doit avoir la même valeur IDN de jonction à jonction.
- c) Référence : Section 4.9
- d) Type de test : Élémentaire.

A.6 Test pour les cas de duplication d'élément

- a) Objectif du test : Vérifier si un élément n'est pas dupliqué avec un autre élément de même classe.
- b) Méthode de test : Vérifier si chacun des éléments n'est pas dupliqué avec lui-même. Un élément de même classe ne doit pas être dupliqué.
- c) Référence : Section 11.2.4
- d) Type de test : Élémentaire.

A.7 Test pour les cas de continuité entre jeux de données

- a) Objectif du test : Vérifier la continuité à la limite du jeu de données.
- b) Méthode de test : Vérifier si un élément linéaire à la limite du jeu de données is Check that linear feature at dataset limit is connecté, lorsque possible avec un élément linéaire du jeu de données adjacent.
- c) Référence : Section 7.4.1
- d) Type de test : Élémentaire.

Appendice B

(Normatif)

Modèle conceptuel

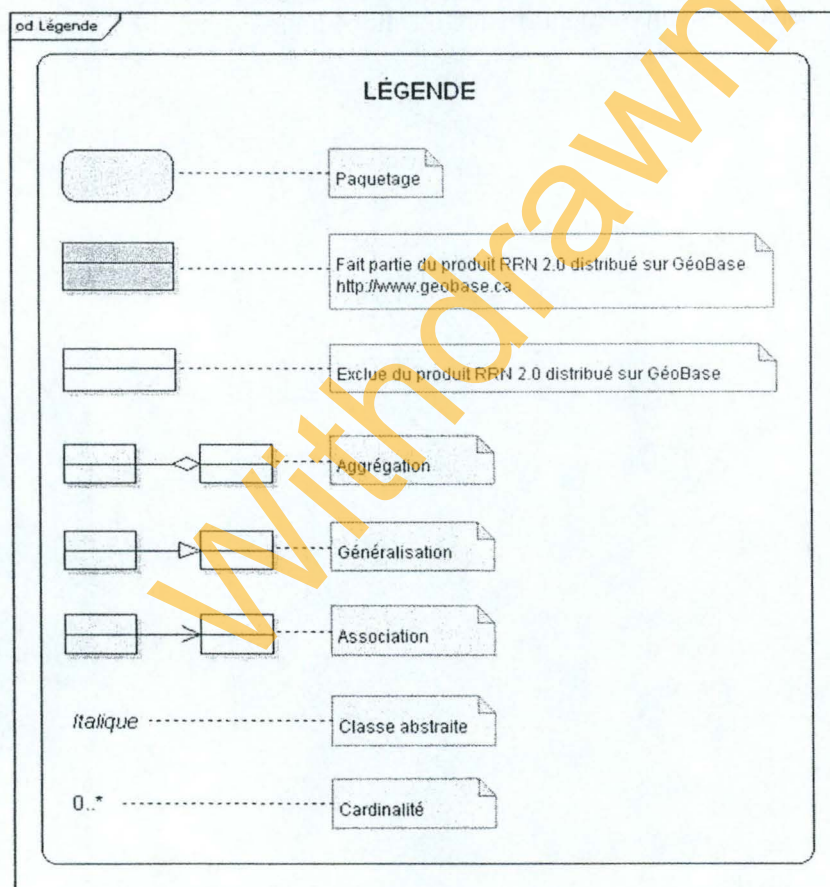
B.1 Aperçu

Le modèle conceptuel RRN2 a été élaboré en collaboration avec les fournisseurs de données intéressés et a été adopté par le Conseil canadien de géomatique (COCG). La norme ISO 14825 — *Systèmes de transport intelligents — Fichiers de données géographiques — Spécification des données globales* a servi de guide pour l'élaboration du modèle conceptuel RRN2. Le vocabulaire RRN2 (nom de classes et nom d'attributs) est en grande partie extrait de l'ISO 14825.

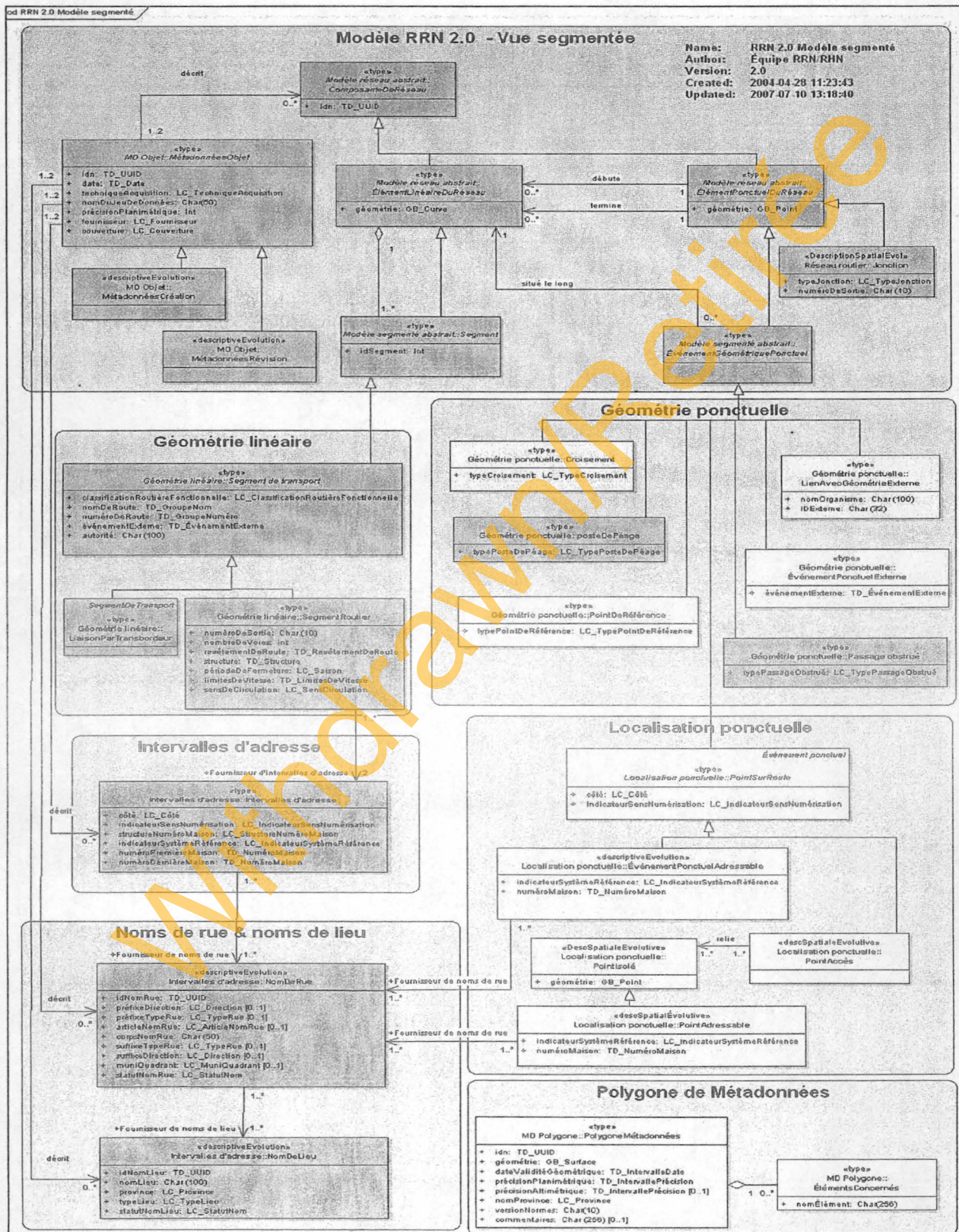
B.2 Description du modèle

Ce document décrit le modèle conceptuel des données selon la vue segmentée où un changement attributif sur un élément linéaire génère une segmentation.

Il décrit également les classes et attributs qui font partie du contenu du produit RRN2, édition 2.0 distribué sur le portail GéoBase (www.geobase.ca). Le modèle conceptuel est schématisé à l'aide de la notation UML (Unified Modeling Language). Référez à la légende qui suit pour plus d'informations.



B.2.1 Vue segmentée



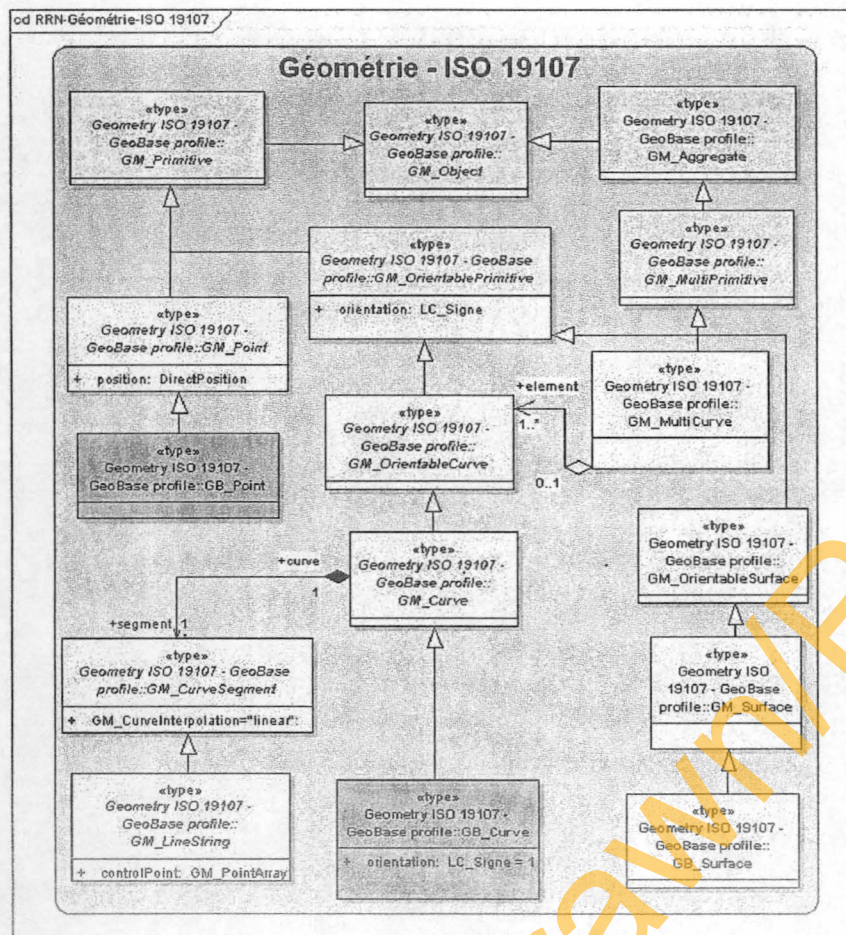
B.2.2 Types de données et listes de code

Type de données				
«TypeDonnées» Type de données: TD_Date + date: Char(8)	«TypeDonnées» Segmenté seulement: TD_GroupeNumero + numeroRoute1: Char(10) + numeroRoute2: Char(10) + numeroRoute3: Char(10) + numeroRoute4: Char(10) + numeroRoute5: Char(10)	«TypeDonnées» Segmenté seulement: TD_GroupeNom + nom1: TD_Nom + nom2: TD_Nom + nom3: TD_Nom + nom4: TD_Nom	«TypeDonnées» Segmenté seulement: TD_RevetementDeRoute + etatRevetement: LC_EtatRevetement + typeDeChausséeRevetue: LC_TypeChausséeRevetue [0..1] + typeDeChausséeNonRevetue: LC_TypeChausséeNonRevetue [0..1]	«TypeDonnées» Segmenté seulement: TD_Structure + idStructure: TD_UUID + typeDeStructure: LC_TypeDeStructure + nomDeStructure: TD_Nom
«TypeDonnées» Type de données: TD_UUID + uuid: Char(32)	«TypeDonnées» Type de données: TD_Nom + nomFrançais: Char(100) [0..1] + nomAnglais: Char(100) [0..1]	«TypeDonnées» Segmenté seulement: TD_LimitesDeVitesse + limiteDeVitesseGauche: Int + limiteDeVitesseDroite: Int + limiteDeVitesseGlobale: Int	«TypeDonnées» Type de données: TD_NuméroMaison + typeNumérotationMaison: LC_TypeNumérotationMaison + numéroMaison: Int + suffixeNuméroMaison: Char(10)	«TypeDonnées» Type de données: TD_IntervalleDate + dateRécente: TD_Date + dateAncienne: TD_Date «TypeDonnées» Type de données: TD_IntervallePrécision + précisionMinimum: Int + précisionMaximum: Int
«TypeDonnées» Type de données: TD ÉvénementExtérieur + nomOrganisme: Char(100) + idExtérieur: Char(22) + nomÉvénement: Char(100)				

Liste de Codes		
Géométrie linéaire «ListeCodes» Liste des codes: LC_Saison + inconnu = 1; + aucun = 0; + été = 1; + hiver = 2; «ListeCodes» Liste des codes: LC_EtatRevetement + revêtu = 1 + non revêtu = 2; «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypeChausséeRevetue + inconnu = 1; + aucun = 0; + rigide = 1; + souple = 2; + pavée = 3; «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypeChausséeNonRevetue + inconnu = 1; + aucun = 0; + gravier = 1; + terre = 2;	Géométrie ponctuelle «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypePassageObstrué + inconnu = 1; + permanente = 1; + amovible = 2; «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypePointDePéage + inconnu = 1; + poste de péage = 1; + poste de péage virtuel = 2; + hybride = 3; «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypeCroisement + chemin de fer = 1; + passage piétonnier = 2; + pont ou = 3; + autre = 0; «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypePointDeRéférence + autre point significatif = 1; + repère kilométrique = 2;	Jonction «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypeJunction + intersection = 1; + cul-de-sac = 2; + transbordement = 3; + rattrapage = 4; Metadonnées d'objet «ListeCodes» Liste des codes: LC_TechniqueAcquisition + inconnu = 1; + aucune = 0; + autre = 1; + aér = 2; + orthomètre = 3; + orthophoto = 4; + données vectorielles = 5; + carte papier = 0; + complètement terrain = 7; + données matricielles = 8; + modèle numérique d'élévation = 9; + photographie aérienne = 10; + image satellite brute = 11; + calculée = 12; «ListeCodes» Liste des codes: LC_Fournisseur + autre = 1; + fédérale = 2; + provinciale/territoriale = 3; + municipal = 4; «ListeCodes» Liste des codes: LC_Couverture + inconnu = 1; + complet = 1; + partiel = 2;

Intervalles d'adresse & Localisation ponctuelle				
«ListeCodes» Liste des codes: LC_Côté + gauche = 1; + droit = 2;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_ProtocoleSensibilisation + même sens = 1; + sens opposé = 2; + S.O = 3;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_StructureNuméroMaison + inconnu = 1; + aucune = 0; + numéros pairs = 1; + numéros impairs = 2; + numéros impairs = 3; + numéros irréguliers = 4;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_IndicateurSystèmeRéférence + inconnu = 1; + aucun = 0; + civique = 1; + lot et concession = 2; + mesure D11 = 3; + civique D11 = 4; + DLS = 5;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_TypeNumérotationMaison + inconnu = 1; + aucun = 0; + localisation réelle = 1; + localisation présumée = 2; + projeté = 3; + interpolé = 4;

Noms de rue & Noms de lieu				
«ListeCodes» Liste des codes: LC_Direction + none = 0; + north = 1; + nord = 2; + south = 3; + sud = 4; + east = 5; + est = 6; + west = 7; + ouest = 8; + northwest = 9; + nord-ouest = 10; + northeast = 11; + nord-est = 12; + southwest = 13; + sud-ouest = 14; + southeast = 15; + sud-est = 16;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_TypeRue + inconnu = 0; + aucun = 0; + abbey = 1; + access = 2; + alley = 3; + ave = 4; + liste complète;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_ArticleNomRue + aucun = 0; + fa = 1; + la = 2; + le = 3; + de la = 4; + de la = 5; + liste complète;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_StakeNom + officiel = 1; + non officiel = 2; «ListeCodes» Liste des codes: LC_TypeDeLieu + inconnu = 1; + aucun = 0; + borough / borough = 1; + city / ville = 2; + liste complète;	«ListeCodes» Liste des codes: LC_Province + Terre-Neuve-et-Labrador = 1; + Nouvelle-Écosse = 2; + Île-du-Prince-Édouard = 3; + Nouveau Brunswick = 4; + Québec = 5; + Ontario = 6; + Manitoba = 7; + Saskatchewan = 8; + Alberta = 9; + Colombie-Britannique = 10; + Territoire du Yukon = 11; + Territoire du Nord-Ouest = 12; + Nunavut = 13;



Appendice C

(Normatif)

Procédure d'assignation de l'IDE

C.1 Catalogue d'entités

C.1.1 Nom

Norme canadienne de l'information géographique – Réseau routier national 2.0 – Catalogue d'entités

C.1.2 Portée

Le modèle conceptuel des données du RRN2 est disponible dans le document intitulé Réseau routier national, édition 2.0, Modèle conceptuel des données segmentées sur le portail GéoBase (www.geobase.ca) et est disponible également à l'annexe C.

Le catalogue d'entités décrit le produit Réseau routier national (RRN2) disponible sur le portail GéoBase (www.geobase.ca). Cela n'inclut pas la définition des entités et des attributs du modèle conceptuel du RRN2 qui sont exclus du profil de données GéoBase.

C.1.3 Numéro de version

2.0

C.1.4 Date de publication

2007-05-31

C.1.5 Producteur

GéoBase
Ressources naturelles Canada
Secteur des sciences de la Terre
Centre d'information topographique
2144, rue King Ouest, bureau 010
Sherbrooke (Québec) Canada
J1J 2E8

Téléphone : 1 (800) 661-2638 (Canada et États-Unis)

Télécopieur : 1-819-564-5698

Courriel: SoutienGeoBase@rncan.gc.ca

Adresse URL: <http://www.geobase.ca/>

C.1.6 Langue

Le catalogue d'entités est disponible en :

eng – Anglais

fra – Français

C.2 Attributs communs à tous les entités

Les attributs décrits dans la section métadonnées d'objet s'appliquent à toutes les entités (sauf pour Lien nom non officiel).

Métadonnées d'objet - (Object Metadata)

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																																										
Couverture	Cette valeur indique si les métadonnées s'appliquent à tout l'Élément linéaire du réseau ou à une portion de celui-ci.																																										
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>Impossible à déterminer.</td></tr><tr><td>1</td><td>Complet</td><td>Les métadonnées s'appliquent à la totalité de la géométrie ou de l'événement.</td></tr><tr><td>2</td><td>Partiel</td><td>Les métadonnées s'appliquent à une portion de la géométrie ou de l'événement.</td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Impossible à déterminer.	1	Complet	Les métadonnées s'appliquent à la totalité de la géométrie ou de l'événement.	2	Partiel	Les métadonnées s'appliquent à une portion de la géométrie ou de l'événement.																														
Code	Étiquette	Définition																																									
-1	Inconnu	Impossible à déterminer.																																									
1	Complet	Les métadonnées s'appliquent à la totalité de la géométrie ou de l'événement.																																									
2	Partiel	Les métadonnées s'appliquent à une portion de la géométrie ou de l'événement.																																									
Date création	La date de création des données.																																										
	Domaine : Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006. Type de données : Caractère (8)																																										
Date révision	La date de révision des données.																																										
	Domaine : Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006. Type de données : Caractère (8)																																										
Fournisseur	L'affiliation de l'organisme qui a généré (acquis ou révisé) l'objet.																																										
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>1</td><td>Autre</td><td>Valeur autre.</td></tr><tr><td>2</td><td>Fédéral</td><td>Département ou agence fédéral.</td></tr><tr><td>3</td><td>Provincial / Territorial</td><td>Département ou agence provincial / territorial.</td></tr><tr><td>4</td><td>Municipal</td><td>Département ou agence municipal.</td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	1	Autre	Valeur autre.	2	Fédéral	Département ou agence fédéral.	3	Provincial / Territorial	Département ou agence provincial / territorial.	4	Municipal	Département ou agence municipal.																											
Code	Étiquette	Définition																																									
1	Autre	Valeur autre.																																									
2	Fédéral	Département ou agence fédéral.																																									
3	Provincial / Territorial	Département ou agence provincial / territorial.																																									
4	Municipal	Département ou agence municipal.																																									
Nom jeu de données	Province ou territoire couvert par le jeu de données.																																										
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>1</td><td>Terre-Neuve et Labrador</td><td></td></tr><tr><td>2</td><td>Nouvelle-Écosse</td><td></td></tr><tr><td>3</td><td>Île-du-Prince-Édouard</td><td></td></tr><tr><td>4</td><td>Nouveau-Brunswick</td><td></td></tr><tr><td>5</td><td>Québec</td><td></td></tr><tr><td>6</td><td>Ontario</td><td></td></tr><tr><td>7</td><td>Manitoba</td><td></td></tr><tr><td>8</td><td>Saskatchewan</td><td></td></tr><tr><td>9</td><td>Alberta</td><td></td></tr><tr><td>10</td><td>Colombie-Britannique</td><td></td></tr><tr><td>11</td><td>Territoire du Yukon</td><td></td></tr><tr><td>12</td><td>Territoires du Nord-Ouest</td><td></td></tr><tr><td>13</td><td>Nunavut</td><td></td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	1	Terre-Neuve et Labrador		2	Nouvelle-Écosse		3	Île-du-Prince-Édouard		4	Nouveau-Brunswick		5	Québec		6	Ontario		7	Manitoba		8	Saskatchewan		9	Alberta		10	Colombie-Britannique		11	Territoire du Yukon		12	Territoires du Nord-Ouest		13	Nunavut	
Code	Étiquette	Définition																																									
1	Terre-Neuve et Labrador																																										
2	Nouvelle-Écosse																																										
3	Île-du-Prince-Édouard																																										
4	Nouveau-Brunswick																																										
5	Québec																																										
6	Ontario																																										
7	Manitoba																																										
8	Saskatchewan																																										
9	Alberta																																										
10	Colombie-Britannique																																										
11	Territoire du Yukon																																										
12	Territoires du Nord-Ouest																																										
13	Nunavut																																										
Précision	Précision planimétrique exprimée en mètres selon la précision cartographique circulaire																																										

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut		
planimétrique	normalisée (PCCN).		
	Domaine : [1..n] Type de données : Entier		
Technique acquisition	Le type de source ou la technique utilisé pour acquérir (création ou révision) les données.		
	Domaine :		
	Code	Étiquette	Définition
	-1	Inconnu	Impossible de déterminer le type.
	0	Aucun	Aucune valeur disponible à l'égard de la source.
	1	Autre	Toutes valeurs possibles non mentionnées explicitement dans le domaine.
	2	GPS	Données captée en utilisant le GPS.
	3	Ortho-image	Image satellite orthorectifiée.
	4	Ortho-photo	Photographie aérienne orthorectifiée.
	5	Données vectorielles	Données vectorielles numériques.
	6	Carte papier	Sources d'information conventionnelles comme des cartes ou des plans.
	7	Complètement terrain	Information obtenue de gens directement sur le terrain.
	8	Données matricielles	Données provenant d'un processus de balayage.
	9	Modèle numérique d'élévation	Données provenant d'un modèle numérique d'élévation (MNE).
	10	Photographie aérienne	Photographie aérienne non orthorectifiée.
	11	Image satellite brute	Image satellite non orthorectifiée.
	12	Calculé	Informations géométriques calculées (non captées).
Version normes	La version de la norme associée à l'entité.		
	Domaine : [2..0] Type de données : Caractère (100)		

C.3 Classe d'entité

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Intervalles d'adresse - (Address Range)	Non	
Définition		
Ensemble d'attributs qui représente l'adresse du premier et du dernier édifice situés de chaque côté d'un Élément routier.		

Classe d'entité:

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Intervalles d'adresse - (Address Range)	Non	
Définition		
Ensemble d'attributs qui représente l'adresse du premier et du dernier édifice situés de chaque côté d'un Élément routier.		

Section Attribut:

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut												
IDN	Un identifiant national unique.												
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)												
IDN nom de rue non officiel (droite, gauche)	L'identifiant utilisé pour lier l'intervalle d'adresse à son ou ses noms de rue non reconnu(s) officiellement. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	Domaine : Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)												
IDN nom de rue officiel (droite, gauche)	L'identifiant utilisé pour lier l'intervalle d'adresse à son nom de rue reconnu officiellement. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	Domaine : Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)												
Indicateur sens numérisation (droite, gauche)	Indique si l'événement attributif est dans le même sens que celui de la numérisation de l'Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	Domaine : <table><thead><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>Même sens</td><td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.</td></tr><tr><td>2</td><td>Sens opposé</td><td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.</td></tr><tr><td>3</td><td>Sans objet</td><td>Le sens de numération de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.</td></tr></tbody></table>	Code	Étiquette	Définition	1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.	2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.	3	Sans objet	Le sens de numération de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.
Code	Étiquette	Définition											
1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.											
2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.											
3	Sans objet	Le sens de numération de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.											
Indicateur système référence (droite, gauche)	Indicateur qui précise si l'adresse physique de tout l'Élément routier ou d'une partie de celui-ci est basée sur un système particulier d'adressage. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	Domaine : <table><thead><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr></thead><tbody><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>Impossible de déterminer.</td></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td>Aucun indicateur du système de référence.</td></tr></tbody></table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Impossible de déterminer.	0	Aucun	Aucun indicateur du système de référence.			
Code	Étiquette	Définition											
-1	Inconnu	Impossible de déterminer.											
0	Aucun	Aucun indicateur du système de référence.											

	1	Civique																
	2	Lot et concession																
	3	Mesuré 911																
	4	Civique 911																
	5	DLS	Dominion Land Survey, système de découpage des provinces des prairies.															
Numéro dernière maison (droite, gauche)	Adresse du dernier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																	
	Domaine : [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue. Type de données : Entier																	
Numéro première maison (droite, gauche)	Adresse du premier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																	
	Domaine : [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue. Type de données : Entier																	
Structure numéro maison (droite, gauche)	Type de numérotation de maisons (ou numéro d'adresse) appliqué à un côté d'un Élément routier particulier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																	
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>La structure des numéros de maison ne peut être déterminée.</td></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td>Aucune structure de numérotation. Il n'y a pas de bâtiment, avec adresse, le long d'un côté particulier d'un Élément routier.</td></tr><tr><td>1</td><td>Numéros pairs</td><td>Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros pairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme paire. Exemple : (2, 4, 8, 18, 22).</td></tr><tr><td>2</td><td>Numéros impairs</td><td>Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros impairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme impaire. Exemples: (5, 7, 9, 11, 13) et (35, 39, 43, 69, 71, 73,</td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	La structure des numéros de maison ne peut être déterminée.	0	Aucun	Aucune structure de numérotation. Il n'y a pas de bâtiment, avec adresse, le long d'un côté particulier d'un Élément routier.	1	Numéros pairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros pairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme paire. Exemple : (2, 4, 8, 18, 22).	2	Numéros impairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros impairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme impaire. Exemples: (5, 7, 9, 11, 13) et (35, 39, 43, 69, 71, 73,
Code	Étiquette	Définition																
-1	Inconnu	La structure des numéros de maison ne peut être déterminée.																
0	Aucun	Aucune structure de numérotation. Il n'y a pas de bâtiment, avec adresse, le long d'un côté particulier d'un Élément routier.																
1	Numéros pairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros pairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme paire. Exemple : (2, 4, 8, 18, 22).																
2	Numéros impairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros impairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme impaire. Exemples: (5, 7, 9, 11, 13) et (35, 39, 43, 69, 71, 73,																

		85).																			
	3	Numéros mixtes	Les numéros de maisons sont impairs et pairs du même côté d'un Élément routier de façon ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs ou pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme mixte. Exemples : (5, 6, 7, 9, 10, 13) et (24, 27, 30, 33, 34, 36).																		
	4	Numéros irréguliers	Les numéros de maisons ne se présentent pas dans un ordre ordonné.																		
Suffixe numéro dernière maison (droite, gauche)	Valeur non-entière telle une fraction (exemple : ¼) ou un caractère alphabétique (exemple : A) qui suit à l'occasion le numéro civique d'une maison. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																				
	Domaine : Une valeur non entière ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Type de données : Caractère (10)																				
Suffixe numéro première maison (droite, gauche)	Valeur non-entière telle une fraction (exemple : ¼) ou un caractère alphabétique (exemple : A) qui suit à l'occasion le numéro civique d'une maison. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																				
	Domaine : Une valeur non entière ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Type de données : Caractère (10)																				
Type numérotation dernière maison (droite, gauche)	Méthode utilisée pour acquérir l'intervalle d'adresse. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																				
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN2.</td></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td>Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.</td></tr><tr><td>1</td><td>Localisation réelle</td><td>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.</td></tr><tr><td>2</td><td>Localisation présumée</td><td>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.</td></tr><tr><td>3</td><td>Projeté</td><td>Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.</td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN2.	0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.	1	Localisation réelle	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.	2	Localisation présumée	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.	3	Projeté	Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.
Code	Étiquette	Définition																			
-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN2.																			
0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.																			
1	Localisation réelle	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.																			
2	Localisation présumée	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.																			
3	Projeté	Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.																			

	4	Interpolé	Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.																					
Type numérotation première maison (droite, gauche)	Méthode utilisée pour acquérir l'intervalle d'adresse. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																							
	<div>Domaine :</div> <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN2.</td></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td>Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.</td></tr><tr><td>1</td><td>Localisation réelle</td><td>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.</td></tr><tr><td>2</td><td>Localisation présumée</td><td>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.</td></tr><tr><td>3</td><td>Projeté</td><td>Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.</td></tr><tr><td>4</td><td>Interpolé</td><td>Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.</td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN2.	0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.	1	Localisation réelle	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.	2	Localisation présumée	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.	3	Projeté	Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.	4	Interpolé	Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.
Code	Étiquette	Définition																						
-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN2.																						
0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.																						
1	Localisation réelle	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.																						
2	Localisation présumée	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.																						
3	Projeté	Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.																						
4	Interpolé	Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.																						
Métadonnées d'objet	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.																							

Classe d'entité :

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Jonction - (Junction)	Non	Point
Définition <p>Une entité positionnée à chaque extrémité d'un Élément routier ou d'une Liaison par transbordeur. Un Élément routier ou une Liaison par transbordeur forme toujours une liaison entre deux Jonctions et, un Élément routier ou une Liaison par transbordeur est toujours délimité par exactement deux Jonctions. Une entité Jonction représente la connexion physique existant entre les Éléments routiers et Liaisons par transbordeur attenants. Une Jonction se situe à l'intersection de trois Éléments routiers ou plus, à l'intersection d'un Élément routier et d'une Liaison par transbordeur, à la fin d'un cul-de-sac ou à l'intersection d'un Élément routier ou d'une Liaison par transbordeur avec une frontière internationale, provinciale ou territoriale.</p>		

Section Attribut :

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut															
IDN	Un identifiant national unique.															
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)															
Numéro de sortie	Le numéro d'identifiant d'une sortie sur une voie de circulation à accès contrôlé qui a été attribué par une autorité administrative.															
	Domaine : Un numéro d'identifiant y compris les caractères non entiers tels que « A » qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : 11, 11A, 11-A, 80-EST, 80-E, 80E Type de données : Caractère (10)															
Type jonction	La classification du type de jonction.															
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>1</td><td>Intersection</td><td>Intersection entre trois Éléments routiers ou plus se rencontrant au même niveau du sol.</td></tr><tr><td>2</td><td>Cul-de-sac</td><td>Jonction spécifique qui indique qu'un Éléments routier prend fin et n'est pas relié à aucun autre Éléments routier ou Liaison par transbordeur.</td></tr><tr><td>3</td><td>Transbordement</td><td>Jonction spécifique qui indique qu'un Éléments routier se poursuit comme Liaison par transbordeur.</td></tr><tr><td>4</td><td>NatProvTer</td><td>Jonction spécifique à la limite d'un jeu de données qui indique qu'un Éléments routier ou une Liaison par transbordeur se poursuit dans le jeu de données voisin.</td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	1	Intersection	Intersection entre trois Éléments routiers ou plus se rencontrant au même niveau du sol.	2	Cul-de-sac	Jonction spécifique qui indique qu'un Éléments routier prend fin et n'est pas relié à aucun autre Éléments routier ou Liaison par transbordeur.	3	Transbordement	Jonction spécifique qui indique qu'un Éléments routier se poursuit comme Liaison par transbordeur.	4	NatProvTer	Jonction spécifique à la limite d'un jeu de données qui indique qu'un Éléments routier ou une Liaison par transbordeur se poursuit dans le jeu de données voisin.
Code	Étiquette	Définition														
1	Intersection	Intersection entre trois Éléments routiers ou plus se rencontrant au même niveau du sol.														
2	Cul-de-sac	Jonction spécifique qui indique qu'un Éléments routier prend fin et n'est pas relié à aucun autre Éléments routier ou Liaison par transbordeur.														
3	Transbordement	Jonction spécifique qui indique qu'un Éléments routier se poursuit comme Liaison par transbordeur.														
4	NatProvTer	Jonction spécifique à la limite d'un jeu de données qui indique qu'un Éléments routier ou une Liaison par transbordeur se poursuit dans le jeu de données voisin.														
Métadonnées d'objet	Référent aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.															

Classe d'entité :

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Lien nom non officiel - (Alternate Name Link)	Non	
Définition Une table de correspondance qui définit une ou plusieurs relations entre les intervalles d'adresses et ses noms de rue et de lieu non officiels utilisés ou connus par le public en général.		

Section Attribut :

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut
IDN	Un identifiant national unique.

	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)																																										
IDN nom de rue	L'IDN du nom rue et de lieu non officiel.																																										
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)																																										
Date création	La date de création des données.																																										
	Domaine : Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006 Type de données : Caractère (8)																																										
Date révision	La date de révision des données.																																										
	Domaine : Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006 Type de données : Caractère (8)																																										
Nom jeu de données	Province ou territoire couvert par le jeu de données.																																										
	Domaine : <table><thead><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>Terre-Neuve et Labrador</td><td></td></tr><tr><td>2</td><td>Nouvelle-Écosse</td><td></td></tr><tr><td>3</td><td>Île-du-Prince-Édouard</td><td></td></tr><tr><td>4</td><td>Nouveau-Brunswick</td><td></td></tr><tr><td>5</td><td>Québec</td><td></td></tr><tr><td>6</td><td>Ontario</td><td></td></tr><tr><td>7</td><td>Manitoba</td><td></td></tr><tr><td>8</td><td>Saskatchewan</td><td></td></tr><tr><td>9</td><td>Alberta</td><td></td></tr><tr><td>10</td><td>Colombie-Britannique</td><td></td></tr><tr><td>11</td><td>Territoire du Yukon</td><td></td></tr><tr><td>12</td><td>Territoires du Nord-Ouest</td><td></td></tr><tr><td>13</td><td>Nunavut</td><td></td></tr></tbody></table>	Code	Étiquette	Définition	1	Terre-Neuve et Labrador		2	Nouvelle-Écosse		3	Île-du-Prince-Édouard		4	Nouveau-Brunswick		5	Québec		6	Ontario		7	Manitoba		8	Saskatchewan		9	Alberta		10	Colombie-Britannique		11	Territoire du Yukon		12	Territoires du Nord-Ouest		13	Nunavut	
Code	Étiquette	Définition																																									
1	Terre-Neuve et Labrador																																										
2	Nouvelle-Écosse																																										
3	Île-du-Prince-Édouard																																										
4	Nouveau-Brunswick																																										
5	Québec																																										
6	Ontario																																										
7	Manitoba																																										
8	Saskatchewan																																										
9	Alberta																																										
10	Colombie-Britannique																																										
11	Territoire du Yukon																																										
12	Territoires du Nord-Ouest																																										
13	Nunavut																																										
Version normes	La version de la norme associée à l'entité.																																										
	Domaine : [2.0] Type de données : Caractère (100)																																										

Classe d'entité :

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Noms de rue et de lieu - (Street and Place Names)	Non	
Définition		
Un nom de rue reconnu par la municipalité ou autre autorité compétente et un nom de municipalité, district ou autre territoire administratif nommé requis pour assurer l'unicité du nom de rue.		

Section Attribut :

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																																																						
Article nom rue	Article(s) qui fait (font) partie du nom d'une rue et qui précède immédiatement le Corps nom rue.																																																						
	<p>Domaine : Cette liste de valeurs peut être incomplète.</p> <p>Type de données : Caractère (20)</p> <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td></td><td>Aucun</td><td></td></tr><tr><td></td><td>à</td><td></td></tr><tr><td></td><td>à l'</td><td></td></tr><tr><td></td><td>à la</td><td></td></tr><tr><td></td><td>au</td><td></td></tr><tr><td></td><td>aux</td><td></td></tr><tr><td></td><td>by the</td><td></td></tr><tr><td></td><td>chez</td><td></td></tr><tr><td></td><td>d'</td><td></td></tr><tr><td></td><td>de</td><td></td></tr><tr><td></td><td>de l'</td><td></td></tr><tr><td></td><td>de la</td><td></td></tr><tr><td></td><td>des</td><td></td></tr><tr><td></td><td>du</td><td></td></tr><tr><td></td><td>l'</td><td></td></tr><tr><td></td><td>la</td><td></td></tr><tr><td></td><td>le</td><td></td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition		Aucun			à			à l'			à la			au			aux			by the			chez			d'			de			de l'			de la			des			du			l'			la			le	
Code	Étiquette	Définition																																																					
	Aucun																																																						
	à																																																						
	à l'																																																						
	à la																																																						
	au																																																						
	aux																																																						
	by the																																																						
	chez																																																						
	d'																																																						
	de																																																						
	de l'																																																						
	de la																																																						
	des																																																						
	du																																																						
	l'																																																						
	la																																																						
	le																																																						

	les of the the																		
Corps nom rue	La portion, la plus significative, d'un nom de rue (officiel ou non) excluant les préfixes ou suffixes de types de rue et de direction ainsi que les articles de nom de rue.																		
	Domaine : La valeur complète du Corps nom rue ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : Capitale, Trésor, Golf, Abbott, Abbott's, Main, Church, Park, Bread and Cheese Type de données : Caractère (100)																		
IDN	Un identifiant national unique.																		
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)																		
Muni quadrant	L'attribut Muni quadrant est utilisé dans certains noms de rue comme un attribut de direction dans les municipalités qui sont divisées en sections selon des axes est-ouest et nord-sud. Il en résulte l'impression que le nom de rue contient plusieurs attributs directionnels.																		
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td></td></tr><tr><td>1</td><td>South-West</td><td></td></tr><tr><td>2</td><td>South-East</td><td></td></tr><tr><td>3</td><td>North-East</td><td></td></tr><tr><td>4</td><td>North-West</td><td></td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	0	Aucun		1	South-West		2	South-East		3	North-East		4	North-West	
Code	Étiquette	Définition																	
0	Aucun																		
1	South-West																		
2	South-East																		
3	North-East																		
4	North-West																		
Nom de lieu	Nom d'une municipalité, d'un district ou d'un autre territoire administratif nommé requis pour assurer l'unicité du nom de rue.																		
	Domaine : Le nom complet d'un lieu. Exemples : Arnold's Cove, Saint-Jean-Baptiste-de-l'Île-Verte, Sault Ste. Marie, Grand-Sault, Grand Falls. Type de données : Caractère (100)																		
Préfixe direction	Direction géographique qui fait partie du nom d'une rue et qui précède le corps nom rue ou, s'il y a lieu, le préfixe type rue.																		
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td></td></tr><tr><td>1</td><td>North</td><td></td></tr><tr><td>2</td><td>Nord</td><td></td></tr><tr><td>3</td><td>South</td><td></td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	0	Aucun		1	North		2	Nord		3	South				
Code	Étiquette	Définition																	
0	Aucun																		
1	North																		
2	Nord																		
3	South																		

	4	Sud																																													
	5	East																																													
	6	Est																																													
	7	West																																													
	8	Ouest																																													
	9	Northwest																																													
	10	Nord-ouest																																													
	11	Northeast																																													
	12	Nord-est																																													
	13	Southwest																																													
	14	Sud-ouest																																													
	15	Southeast																																													
	16	Sud-est																																													
Préfixe type rue	Partie du nom d'une rue qui identifie le type de rue d'un Élément routier, y compris les articles et prépositions possibles. Un préfixe précède le corps nom rue d'un Élément routier.																																														
	<p>Domaine : . Cette liste de valeurs peut être incomplète.</p> <p>Type de données : Caractère (30)</p> <table> <tr> <th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr> <tr><td></td><td>Aucun</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Abbey</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Access</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Acres</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Aire</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Allée</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Alley</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Autoroute</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Avenue</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Barrage</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Bay</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Beach</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Bend</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Bloc</td><td></td></tr> </table>		Code	Étiquette	Définition		Aucun			Abbey			Access			Acres			Aire			Allée			Alley			Autoroute			Avenue			Barrage			Bay			Beach			Bend			Bloc	
Code	Étiquette	Définition																																													
	Aucun																																														
	Abbey																																														
	Access																																														
	Acres																																														
	Aire																																														
	Allée																																														
	Alley																																														
	Autoroute																																														
	Avenue																																														
	Barrage																																														
	Bay																																														
	Beach																																														
	Bend																																														
	Bloc																																														

	Block
	Boulevard
	Bourg
	Brook
	By-pass
	Byway
	Campus
	Cape
	Carre
	Carrefour
	Centre
	Cercle
	Chase
	Chemin
	Circle
	Circuit
	Close
	Common
	Concession
	Corners
	Côte
	Cour
	Court
	Cove
	Crescent
	Croft
	Croissant
	Crossing
	Crossroads
	Cul-de-sac
	Dale
	Dell

Desserte
Diversion
Downs
Drive
Droit de passage
Échangeur
End
Esplanade
Estates
Expressway
Extension
Farm
Field
Forest
Front
Gardens
Gate
Glade
Glen
Green
Grounds
Grove
Harbour
Haven
Heath
Heights
Highlands
Highway
Hill
Hollow
Île
Impasse

Island
Key
Knoll
Landing
Lane
Laneway
Limits
Line
Link
Lookout
Loop
Mall
Manor
Maze
Meadow
Mews
Montée
Moor
Mount
Mountain
Orchard
Parade
Parc
Park
Parkway
Passage
Path
Pathway
Peak
Pines
Place
Plateau

	Plaza
	Point
	Port
	Private
	Promenade
	Quay
	Rang
	Range
	Reach
	Ridge
	Right of Way
	Rise
	Road
	Rond Point
	Route
	Row
	Rue
	Ruelle
	Ruisseau
	Run
	Section
	Sentier
	Sideroad
	Square
	Street
	Stroll
	Subdivision
	Terrace
	Terrasse
	Thicket
	Towers
	Townline

	Trace	
	Trail	
	Trunk	
	Turnabout	
	Vale	
	Via	
	View	
	Village	
	Vista	
	Voie	
	Walk	
	Way	
	Wharf	
	Wood	
	Woods	
	Wynd	
Province	Nom de la province ou du territoire dans lequel se situe le lieu.	
Domaine :		
Code	Étiquette	Définition
1	Terre-Neuve et Labrador	
2	Nouvelle-Écosse	
3	Île-du-Prince-Édouard	
4	Nouveau-Brunswick	
5	Québec	
6	Ontario	
7	Manitoba	
8	Saskatchewan	
9	Alberta	
10	Colombie Britannique	
11	Territoire du Yukon	
12	Territoires du Nord-Ouest	
13	Nunavut	

Suffixe direction	Direction géographique qui fait partie du nom d'une rue et qui suit le corps nom rue ou, s'il y a lieu, le suffixe type rue.																																																								
	<div>Domaine :</div> <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td></td></tr><tr><td>1</td><td>North</td><td></td></tr><tr><td>2</td><td>Nord</td><td></td></tr><tr><td>3</td><td>South</td><td></td></tr><tr><td>4</td><td>Sud</td><td></td></tr><tr><td>5</td><td>East</td><td></td></tr><tr><td>6</td><td>Est</td><td></td></tr><tr><td>7</td><td>West</td><td></td></tr><tr><td>8</td><td>Ouest</td><td></td></tr><tr><td>9</td><td>Northwest</td><td></td></tr><tr><td>10</td><td>Nord-ouest</td><td></td></tr><tr><td>11</td><td>Northeast</td><td></td></tr><tr><td>12</td><td>Nord-est</td><td></td></tr><tr><td>13</td><td>Southwest</td><td></td></tr><tr><td>14</td><td>Sud-ouest</td><td></td></tr><tr><td>15</td><td>Southeast</td><td></td></tr><tr><td>16</td><td>Sud-est</td><td></td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition	0	Aucun		1	North		2	Nord		3	South		4	Sud		5	East		6	Est		7	West		8	Ouest		9	Northwest		10	Nord-ouest		11	Northeast		12	Nord-est		13	Southwest		14	Sud-ouest		15	Southeast		16	Sud-est	
Code	Étiquette	Définition																																																							
0	Aucun																																																								
1	North																																																								
2	Nord																																																								
3	South																																																								
4	Sud																																																								
5	East																																																								
6	Est																																																								
7	West																																																								
8	Ouest																																																								
9	Northwest																																																								
10	Nord-ouest																																																								
11	Northeast																																																								
12	Nord-est																																																								
13	Southwest																																																								
14	Sud-ouest																																																								
15	Southeast																																																								
16	Sud-est																																																								
Suffixe type rue	Partie du nom d'une rue qui identifie le type de rue d'un Élément routier, y compris les articles et prépositions possibles. Un suffixe suit le corps nom de rue d'un Élément routier.																																																								
	<div>Domaine : Voir le domaine de l'attribut Préfixe type rue.</div> <div>Type de données : Caractère (30)</div>																																																								
Type de lieu	Expression spécifiant le type de lieu.																																																								
	<div>Domaine : Cette liste de valeurs peut être incomplète.</div> <div>Type de données : Caractère (100)</div> <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td></td><td>Aucun</td><td></td></tr><tr><td></td><td>Borough / Borough</td><td></td></tr><tr><td></td><td>Chartered Community</td><td></td></tr><tr><td></td><td>City / Cité</td><td></td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition		Aucun			Borough / Borough			Chartered Community			City / Cité																																								
Code	Étiquette	Définition																																																							
	Aucun																																																								
	Borough / Borough																																																								
	Chartered Community																																																								
	City / Cité																																																								

	City / Ville
	Community / Communauté
	County (Municipality) / Comté (Municipalité)
	Cree Village / Village Cri
	Crown Colony / Colonie de la couronne
	District (Municipality) / District (Municipalité)
	Hamlet / Hameau
	Improvement District
	Indian Government District
	Indian Reserve / Réserve indienne
	Indian Settlement / Établissement indien
	Island Municipality
	Local Government District
	Lot / Lot
	Municipal District / District municipal
	Municipality / Municipalité
	Naskapi Village / Village Naskapi
	Nisga'a Land / Terre Nisga'a
	Nisga'a Village / Village Nisga'a
	Northern Hamlet / Hameau nordique
	Northern Town / Ville nordique
	Northern Village / Village nordique
	Parish (Municipality) / Paroisse (Municipalité)
	Parish / Paroisse
	Region / Région
	Regional District Electoral Area
	Regional Municipality / Municipalité régionale
	Resort Village / Centre de villégiature
	Rural Community

	Rural Municipality / Municipalité rurale Settlement / Établissement Special Area Specialized Municipality / Municipalité spécialisée Subdivision of County Municipality Subdivision of Regional District Subdivision of Unorganized Summer Village / Village estival Terre inuite Terres réservées Teslin Land / Terre Teslin Town / Ville Township (Municipality) / Canton (Municipalité) Township / Canton United Township (Municipality) / Cantons-unis (Municipalité) Unorganized / Non-organisé Village / Village Without Designation (Municipality) / Sans désignation (Municipalité)
Métadonnées d'objet	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.

Classe d'entité :

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Passage obstrué - (Blocked Passage)	Non	Point
Définition		
Indication de la présence d'un obstacle sur un Élément routier pour empêcher ou contrôler l'accès.		

Section Attribut :

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut
IDN	Un identifiant national unique.

	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)																		
IDN élément routier	L'IDN de l'Élément routier sur lequel la géométrie ponctuelle est positionnée.																		
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)																		
Type passage obstrué	Le type de passage obstrué qui indique si celui-ci est amovible.																		
	<table><tr><th colspan="3">Domaine :</th></tr><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>Passage obstrué dont le type est inconnu.</td></tr><tr><td>1</td><td>Permanente</td><td>La barrière ou l'obstacle doit être détruit ou enlevé au moyen de machinerie lourde pour permettre l'accès. Les blocs de béton et les remblais de terre constituent des exemples d'obstructions considérées permanentes.</td></tr><tr><td>2</td><td>Amovible</td><td>La barrière est conçue pour permettre l'accès à (l'autre côté de) l'Élément routier qu'elle bloque. Lorsque voulu, l'accès peut facilement être permis.</td></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>Passage obstrué dont le type est inconnu.</td></tr></table>	Domaine :			Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Passage obstrué dont le type est inconnu.	1	Permanente	La barrière ou l'obstacle doit être détruit ou enlevé au moyen de machinerie lourde pour permettre l'accès. Les blocs de béton et les remblais de terre constituent des exemples d'obstructions considérées permanentes.	2	Amovible	La barrière est conçue pour permettre l'accès à (l'autre côté de) l'Élément routier qu'elle bloque. Lorsque voulu, l'accès peut facilement être permis.	-1	Inconnu	Passage obstrué dont le type est inconnu.
Domaine :																			
Code	Étiquette	Définition																	
-1	Inconnu	Passage obstrué dont le type est inconnu.																	
1	Permanente	La barrière ou l'obstacle doit être détruit ou enlevé au moyen de machinerie lourde pour permettre l'accès. Les blocs de béton et les remblais de terre constituent des exemples d'obstructions considérées permanentes.																	
2	Amovible	La barrière est conçue pour permettre l'accès à (l'autre côté de) l'Élément routier qu'elle bloque. Lorsque voulu, l'accès peut facilement être permis.																	
-1	Inconnu	Passage obstrué dont le type est inconnu.																	
Métadonnées d'objet	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.																		

Classe d'entité :

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Poste de péage - (Toll Point)	Non	Point
Définition		
Emplacement où un droit de passage est prélevé pour avoir accès à une autoroute, un pont, etc.		

Section Attribut :

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																	
IDN	Un identifiant national unique.																	
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)																	
IDN élément routier	L'IDN de l'Élément routier sur lequel la géométrie ponctuelle est positionnée.																	
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)																	
Type poste de péage	Le type de poste de péage.																	
	Domaine : <table><thead><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>Inconnu</td><td>Poste de péage pour lequel il est actuellement impossible de déterminer le type spécifique.</td></tr><tr><td>1</td><td>Poste de péage</td><td>Un poste de péage est une structure en bordure d'une route ou en travers de celle-ci où des péages sont perçus par des employés d'un organisme responsable de la collecte, par des appareils capable de reconnaître la monnaie métallique et papier ou par paiement électronique (carte de crédit ou carte bancaire).</td></tr><tr><td>2</td><td>Poste de péage virtuel</td><td>À un poste de péage virtuel, le péage est imputé par enregistrement automatique du véhicule passant, au moyen d'un abonnement ou de facturation.</td></tr><tr><td>3</td><td>Hybride</td><td>Poste de péage conventionnel et virtuel à la fois.</td></tr></tbody></table>	Code	Étiquette	Définition	1	Inconnu	Poste de péage pour lequel il est actuellement impossible de déterminer le type spécifique.	1	Poste de péage	Un poste de péage est une structure en bordure d'une route ou en travers de celle-ci où des péages sont perçus par des employés d'un organisme responsable de la collecte, par des appareils capable de reconnaître la monnaie métallique et papier ou par paiement électronique (carte de crédit ou carte bancaire).	2	Poste de péage virtuel	À un poste de péage virtuel, le péage est imputé par enregistrement automatique du véhicule passant, au moyen d'un abonnement ou de facturation.	3	Hybride	Poste de péage conventionnel et virtuel à la fois.		
Code	Étiquette	Définition																
1	Inconnu	Poste de péage pour lequel il est actuellement impossible de déterminer le type spécifique.																
1	Poste de péage	Un poste de péage est une structure en bordure d'une route ou en travers de celle-ci où des péages sont perçus par des employés d'un organisme responsable de la collecte, par des appareils capable de reconnaître la monnaie métallique et papier ou par paiement électronique (carte de crédit ou carte bancaire).																
2	Poste de péage virtuel	À un poste de péage virtuel, le péage est imputé par enregistrement automatique du véhicule passant, au moyen d'un abonnement ou de facturation.																
3	Hybride	Poste de péage conventionnel et virtuel à la fois.																
Métadonnées d'objet	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.																	

Classe d'entité :

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Segment de liaison par transbordeur – (Ferry Connection Segment)	Non	Ligne
Définition		
Route approximative suivie par un navire transbordeur qui transporte des véhicules entre deux emplacements sur le réseau routier.		

Section Attribut :

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut		
Classification routière fonctionnelle	Une classification basée sur l'importance du rôle de l'Élément routier ou de la Liaison par transbordeur dans la connectivité du réseau routier.		
	Domaine :		
	Code	Étiquette	Définition
	1	Autoroute	Voie de circulation à accès contrôlé, exclusivement réservée à la circulation rapide, ne comportant habituellement aucun croisement de même niveau ni aucun accès à des propriétés et accessible seulement par des bretelles aménagées à cet effet. Les pétons y sont interdits.
	2	Route express	Voie de circulation à accès contrôlé, aménagée pour la circulation rapide et comportant des croisements de même niveau à certains carrefours.
	3	Artère	Voie de circulation majeure ayant une moyenne à grande capacité de trafic routier.
	4	Route collectrice	Voie de circulation mineure utilisée principalement pour accéder à des propriétés et pour canaliser le trafic routier vers des routes plus importantes.
	5	Local / Rue	Voie de circulation lente procurant un plein accès au devant des propriétés riveraines.
	6	Local / Semi-privé	Voie de circulation lente procurant un accès à des propriétés ayant une restriction publique potentielle telle que les parcs de maisons mobiles, Premières Nations, domaines privés, résidence saisonnière.
	7	Local / Inconnu	Voie de circulation lente procurant un accès au devant des propriétés mais dont les règles d'accès sont inconnues.
	8	Ruelle / Voie	Voie de circulation lente procurant un accès à l'arrière des propriétés.
9	Bretelle	Système de voies inter-reliées permettant le transfert du trafic routier entre deux ou plusieurs voies de	

		circulation.	
	10	Route d'accès ressources / Site récréatif	Passage étroit dont la fonction première est de donner accès pour l'extraction de ressources et qui peut également servir à laisser le public accéder à l'arrière-pays.
	11	Réservée transport commun	Voie de circulation réservée exclusivement aux autobus de transport en commun.
	12	Service	Tronçon de route permettant aux véhicules de s'arrêter le long d'une autoroute ou d'une route express. Poste de pesage, voie de service, voie d'urgence, belvédère et halte routière.
	13	Hiver	Route carrossable seulement en hiver lorsque les conditions permettent le passage sur lacs, rivières et terres humides gelés.
IDN	Un identifiant national unique.		
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)		
ID segment liaison par transbordeur	Un identifiant unique à l'intérieur d'un jeu de données associé à chaque instance de Segment de liaison par transbordeur.		
	Domaine : [1..n] Type de données : Entier		
Nom de route anglais (1, 2, 3, 4)	La version anglaise du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.		
	Domaine : Un nom de route anglais complet tel que « TransCanada Highway » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. Type de données : Caractère (100)		
Nom de route français (1, 2, 3, 4)	La version française du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.		
	Domaine : Un nom de route français complet tel que « Autoroute transcanadienne » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. Type de données : Caractère (100)		
Numéro de route (1, 2, 3, 4, 5)	Numéro d'identifiant d'une route dans un réseau routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un numéro. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs numéro de route.		
	Domaine : Un numéro de route y compris les caractères non entiers qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : 1, 1A, 230-A, 430-28 Type de données : Caractère (10)		
Métadonnées d'objet	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.		

Classe d'entité :

Nom - (nom anglais)	Est abstrait	Géométrie
Segment routier - (Road Segment)	Non	Ligne
Définition		
Une route est une section linéaire à la surface de la Terre qui a été conçue pour la circulation de véhicules ou qui en est le résultat. Un Segment routier est la représentation spécifique d'une portion de route dont les caractéristiques sont uniformes.		

Section Attribut :

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																														
Classification routière fonctionnelle	Une classification basée sur l'importance du rôle de l'Élément routier ou de la Liaison par transbordeur dans la connectivité du réseau routier.																														
	<div>Domaine :</div> <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>1</td><td>Autoroute</td><td>Voie de circulation à accès contrôlé, exclusivement réservée à la circulation rapide, ne comportant habituellement aucun croisement de même niveau ni aucun accès à des propriétés et accessible seulement par des bretelles aménagées à cet effet. Les pétons y sont interdits.</td></tr><tr><td>2</td><td>Route express</td><td>Voie de circulation à accès contrôlé, aménagée pour la circulation rapide et comportant des croisements de même niveau à certains carrefours.</td></tr><tr><td>3</td><td>Artère</td><td>Voie de circulation majeure ayant une moyenne à grande capacité de trafic routier.</td></tr><tr><td>4</td><td>Route collectrice</td><td>Voie de circulation mineure utilisée principalement pour accéder à des propriétés et pour canaliser le trafic routier vers des routes plus importantes.</td></tr><tr><td>5</td><td>Local / Rue</td><td>Voie de circulation lente procurant un plein accès au devant des propriétés riveraines.</td></tr><tr><td>6</td><td>Local / Semi-privé</td><td>Voie de circulation lente procurant un accès à des propriétés ayant une restriction publique potentielle telle que les parcs de maisons mobiles, Premières Nations, domaines privés, résidence saisonnière.</td></tr><tr><td>7</td><td>Local / Inconnu</td><td>Voie de circulation lente procurant un accès au devant des propriétés mais dont les règles d'accès sont inconnues.</td></tr><tr><td>8</td><td>Ruelle / Voie</td><td>Voie de circulation lente procurant un accès à l'arrière des propriétés.</td></tr><tr><td>9</td><td>Bretelle</td><td>Système de voies inter-reliées permettant le transfert du trafic routier entre deux ou plusieurs voies de</td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	1	Autoroute	Voie de circulation à accès contrôlé, exclusivement réservée à la circulation rapide, ne comportant habituellement aucun croisement de même niveau ni aucun accès à des propriétés et accessible seulement par des bretelles aménagées à cet effet. Les pétons y sont interdits.	2	Route express	Voie de circulation à accès contrôlé, aménagée pour la circulation rapide et comportant des croisements de même niveau à certains carrefours.	3	Artère	Voie de circulation majeure ayant une moyenne à grande capacité de trafic routier.	4	Route collectrice	Voie de circulation mineure utilisée principalement pour accéder à des propriétés et pour canaliser le trafic routier vers des routes plus importantes.	5	Local / Rue	Voie de circulation lente procurant un plein accès au devant des propriétés riveraines.	6	Local / Semi-privé	Voie de circulation lente procurant un accès à des propriétés ayant une restriction publique potentielle telle que les parcs de maisons mobiles, Premières Nations, domaines privés, résidence saisonnière.	7	Local / Inconnu	Voie de circulation lente procurant un accès au devant des propriétés mais dont les règles d'accès sont inconnues.	8	Ruelle / Voie	Voie de circulation lente procurant un accès à l'arrière des propriétés.	9	Bretelle	Système de voies inter-reliées permettant le transfert du trafic routier entre deux ou plusieurs voies de
Code	Étiquette	Définition																													
1	Autoroute	Voie de circulation à accès contrôlé, exclusivement réservée à la circulation rapide, ne comportant habituellement aucun croisement de même niveau ni aucun accès à des propriétés et accessible seulement par des bretelles aménagées à cet effet. Les pétons y sont interdits.																													
2	Route express	Voie de circulation à accès contrôlé, aménagée pour la circulation rapide et comportant des croisements de même niveau à certains carrefours.																													
3	Artère	Voie de circulation majeure ayant une moyenne à grande capacité de trafic routier.																													
4	Route collectrice	Voie de circulation mineure utilisée principalement pour accéder à des propriétés et pour canaliser le trafic routier vers des routes plus importantes.																													
5	Local / Rue	Voie de circulation lente procurant un plein accès au devant des propriétés riveraines.																													
6	Local / Semi-privé	Voie de circulation lente procurant un accès à des propriétés ayant une restriction publique potentielle telle que les parcs de maisons mobiles, Premières Nations, domaines privés, résidence saisonnière.																													
7	Local / Inconnu	Voie de circulation lente procurant un accès au devant des propriétés mais dont les règles d'accès sont inconnues.																													
8	Ruelle / Voie	Voie de circulation lente procurant un accès à l'arrière des propriétés.																													
9	Bretelle	Système de voies inter-reliées permettant le transfert du trafic routier entre deux ou plusieurs voies de																													

		circulation.									
	10	Route d'accès ressources / Site récréatif Passage étroit dont la fonction première est de donner accès pour l'extraction de ressources et qui peut également servir à laisser le public accéder à l'arrière-pays.									
	11	Réservée transport commun Voie de circulation réservée exclusivement aux autobus de transport en commun.									
	12	Service Tronçon de route permettant aux véhicules de s'arrêter le long d'une autoroute ou d'une route express. Poste de pesage, voie de service, voie d'urgence, belvédère et halte routière.									
	13	Hiver Route carrossable seulement en hiver lorsque les conditions permettent le passage sur lacs, rivières et terres humides gelés.									
État revêtement	Indication de la consolidation apportée à une chaussée.										
	Domaine : <table> <thead> <tr> <th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td><td>Revêtue</td><td>Route dont la surface comporte un matériau durci, tel le béton, l'asphalte, l'empierrement goudronné ou le platelage d'acier.</td></tr> <tr> <td>2</td><td>Non revêtue</td><td>Route dont la surface comporte un matériau meuble, tel le gravier ou la terre.</td></tr> </tbody> </table>		Code	Étiquette	Définition	1	Revêtue	Route dont la surface comporte un matériau durci, tel le béton, l'asphalte, l'empierrement goudronné ou le platelage d'acier.	2	Non revêtue	Route dont la surface comporte un matériau meuble, tel le gravier ou la terre.
Code	Étiquette	Définition									
1	Revêtue	Route dont la surface comporte un matériau durci, tel le béton, l'asphalte, l'empierrement goudronné ou le platelage d'acier.									
2	Non revêtue	Route dont la surface comporte un matériau meuble, tel le gravier ou la terre.									
IDN	Un identifiant national unique.										
	Domaine : Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)										
IDN intervalle d'adresse	Un IDUU associé à chaque intervalle d'adresse.										
	Domaine : Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)										
ID structure	Un identifiant unique attribué au segment routier ou à l'ensemble de segments routiers formant une structure. Cet identifiant permet la reconstitution d'une structure fragmentée par des jonctions.										
	Domaine : Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac Type de données : Caractère (32)										
ID segment routier	Un identifiant unique à l'intérieur d'un jeu de données associé à chaque instance de Segment routier.										
	Domaine : [1..n] Type de données : Entier										
Indicateur sens numérisation adresse	Indique si un événement attributif est dans le même sens que celui de la numérisation de l'Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de										

(droite, gauche)	l'Élément routier.														
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>1</td><td>Même sens</td><td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.</td></tr><tr><td>2</td><td>Sens opposé</td><td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.</td></tr><tr><td>3</td><td>Sans objet</td><td>Le sens de numération de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.</td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition	1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.	2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.	3	Sans objet	Le sens de numération de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.
Code	Étiquette	Définition													
1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.													
2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.													
3	Sans objet	Le sens de numération de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.													
Nombre de voies	Nombre de voies existant sur un Élément routier.														
	Domaine : [1..8] Type de données : Entier														
Nom de lieu officiel (droite, gauche)	Nom d'une municipalité, d'un district ou d'un autre territoire administratif nommé requis pour assurer l'unicité du nom de rue.														
	Domaine : Dérivé de la table Noms de rue et de lieu. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier. Type de données : Caractère (100)														
Nom de route anglais (1, 2, 3, 4)	La version anglaise du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.														
	Domaine : Un nom de route anglais complet tel que « TransCanada Highway » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. Type de données : Caractère (100)														
Nom de route français (1, 2, 3, 4)	La version française du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.														
	Domaine : Un nom de route français complet tel que « Autoroute transcanadienne » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. Type de données : Caractère (100)														
Nom de rue officiel concaténé (droite, gauche)	Une concaténation des attributs Préfixe direction, Préfixe type rue, Article nom rue, Corps nom rue, Suffixe type rue, Suffixe direction et Muni quadrant du nom de rue officiel.														
	Domaine : Dérivé de la table Noms de rue et de lieu. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier. Type de données : Caractère (100)														
Nom de structure anglais	La version anglaise du nom d'un ouvrage routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational.														
	Domaine : Un nom de structure complet ou « Aucun » quand aucune version anglaise du nom n'est reconnue ou « Inconnu » quand l'information n'est pas disponible. Type de données : Caractère (100)														

Nom de structure français	La version française du nom d'un ouvrage routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Type de données : Caractère (100)															
	Domaine : Un nom de structure complet ou « Aucun » quand aucune version française du nom n'est reconnue ou « Inconnu » quand l'information n'est pas disponible.															
Numéro dernière maison (droite, gauche)	Adresse du dernier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.															
	Domaine : [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue. Type de données : Entier															
Numéro de route (1, 2, 3, 4, 5)	Numéro d'identifiant d'une route dans un réseau routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un numéro. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs numéro de route.															
	Domaine : Un numéro de route y compris les caractères non entiers qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : 1, 1A, 230-A, 430-28 Type de données : Caractère (10)															
Numéro de sortie	Le numéro d'identifiant d'une sortie sur une voie de circulation à accès contrôlé qui a été attribué par une autorité administrative.															
	Domaine : Un numéro d'identifiant y compris les caractères non entiers tels que « A » qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : 11, 11A, 11-A, 80-EST, 80-E, 80E Type de données : Caractère (10)															
Numéro première maison (droite, gauche)	Adresse du premier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.															
	Domaine : [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue. Type de données : Entier															
Type de chaussée non revêtue	Le type de chaussée d'un Élément routier non revêtue.															
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>Route non revêtue avec un type de surface inconnu.</td></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td>Aucune valeur ne s'applique.</td></tr><tr><td>1</td><td>Gravier</td><td>Chemin de terre dont la surface a été améliorée par nivellement avec du gravier.</td></tr><tr><td>2</td><td>Terre</td><td>Des routes dont la surface est formée par l'enlèvement de la végétation et/ou par le va-et-vient des véhicules sur cette route, ce qui nuit à la croissance de toute végétation.</td></tr></table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Route non revêtue avec un type de surface inconnu.	0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.	1	Gravier	Chemin de terre dont la surface a été améliorée par nivellement avec du gravier.	2	Terre	Des routes dont la surface est formée par l'enlèvement de la végétation et/ou par le va-et-vient des véhicules sur cette route, ce qui nuit à la croissance de toute végétation.
Code	Étiquette	Définition														
-1	Inconnu	Route non revêtue avec un type de surface inconnu.														
0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.														
1	Gravier	Chemin de terre dont la surface a été améliorée par nivellement avec du gravier.														
2	Terre	Des routes dont la surface est formée par l'enlèvement de la végétation et/ou par le va-et-vient des véhicules sur cette route, ce qui nuit à la croissance de toute végétation.														

Type de chaussée revêtue	Le type de chaussée d'un Élément routier revêtue.																													
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>-1</td><td>Inconnu</td><td>Route revêtue avec un type de surface inconnu.</td></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td>Aucune valeur ne s'applique.</td></tr><tr><td>1</td><td>Rigide</td><td>Route revêtue ayant une surface rigide, tel le béton.</td></tr><tr><td>2</td><td>Souple</td><td>Route revêtue ayant une surface souple, tel l'asphalte.</td></tr><tr><td>3</td><td>Pavés</td><td>Route revêtue ayant une surface constituée de blocs, tels que les pavés en cailloutis.</td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Route revêtue avec un type de surface inconnu.	0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.	1	Rigide	Route revêtue ayant une surface rigide, tel le béton.	2	Souple	Route revêtue ayant une surface souple, tel l'asphalte.	3	Pavés	Route revêtue ayant une surface constituée de blocs, tels que les pavés en cailloutis.									
Code	Étiquette	Définition																												
-1	Inconnu	Route revêtue avec un type de surface inconnu.																												
0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.																												
1	Rigide	Route revêtue ayant une surface rigide, tel le béton.																												
2	Souple	Route revêtue ayant une surface souple, tel l'asphalte.																												
3	Pavés	Route revêtue ayant une surface constituée de blocs, tels que les pavés en cailloutis.																												
Type de structure	La classification de la structure.																													
	Domaine : <table><tr><th>Code</th><th>Étiquette</th><th>Définition</th></tr><tr><td>0</td><td>Aucun</td><td>Aucune valeur applicable.</td></tr><tr><td>1</td><td>Pont</td><td>Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.</td></tr><tr><td>2</td><td>Pont couvert</td><td>Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et couverte, servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.</td></tr><tr><td>3</td><td>Pont mobile</td><td>Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et mobile, servant à enjamber un obstacle, une autre route ou un chemin de fer.</td></tr><tr><td>4</td><td>Pont inconnu</td><td>Pont pour lequel il est actuellement impossible de déterminer si sa structure est couverte, mobile ou autre.</td></tr><tr><td>5</td><td>Tunnel</td><td>Construction fermée anthropique servant à renfermer une route à travers ou sous un élément naturel ou autres obstructions.</td></tr><tr><td>6</td><td>Paraneige</td><td>Structure anthropique couverte et érigée au-dessus d'une route en région montagneuse pour empêcher les glissements de neige d'obstruer la route.</td></tr><tr><td>7</td><td>Barrage</td><td>Structure anthropique érigée au-dessus d'un cours d'eau ou d'une voie sujette aux inondations pour contrôler le débit d'eau, sur laquelle une route a été construite pour supporter la circulation de véhicules motorisés.</td></tr></table>			Code	Étiquette	Définition	0	Aucun	Aucune valeur applicable.	1	Pont	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.	2	Pont couvert	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et couverte, servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.	3	Pont mobile	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et mobile, servant à enjamber un obstacle, une autre route ou un chemin de fer.	4	Pont inconnu	Pont pour lequel il est actuellement impossible de déterminer si sa structure est couverte, mobile ou autre.	5	Tunnel	Construction fermée anthropique servant à renfermer une route à travers ou sous un élément naturel ou autres obstructions.	6	Paraneige	Structure anthropique couverte et érigée au-dessus d'une route en région montagneuse pour empêcher les glissements de neige d'obstruer la route.	7	Barrage	Structure anthropique érigée au-dessus d'un cours d'eau ou d'une voie sujette aux inondations pour contrôler le débit d'eau, sur laquelle une route a été construite pour supporter la circulation de véhicules motorisés.
Code	Étiquette	Définition																												
0	Aucun	Aucune valeur applicable.																												
1	Pont	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.																												
2	Pont couvert	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et couverte, servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.																												
3	Pont mobile	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et mobile, servant à enjamber un obstacle, une autre route ou un chemin de fer.																												
4	Pont inconnu	Pont pour lequel il est actuellement impossible de déterminer si sa structure est couverte, mobile ou autre.																												
5	Tunnel	Construction fermée anthropique servant à renfermer une route à travers ou sous un élément naturel ou autres obstructions.																												
6	Paraneige	Structure anthropique couverte et érigée au-dessus d'une route en région montagneuse pour empêcher les glissements de neige d'obstruer la route.																												
7	Barrage	Structure anthropique érigée au-dessus d'un cours d'eau ou d'une voie sujette aux inondations pour contrôler le débit d'eau, sur laquelle une route a été construite pour supporter la circulation de véhicules motorisés.																												
Métadonnées d'objet	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.																													

Appendice D

(Normatif)

Métadonnée de collection

D.1 Information d'identification

Citation :

Information de citation :

Créateur :

Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada, Secteur des sciences de la Terre, Géomatique Canada, Centre d'information topographique

Date de publication :

2007-07

Titre :

Réseau routier national

Édition:

2.0

Forme de présentation de données géospatiales::

Données numériques vectorielles, numérique

Information sur la série:**Nom de la série :**

Réseau routier national

Identification du numéro:

2.0

Information de publication**Lieu de publication :**

Sherbrooke, Québec, Canada

Éditeur :

Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada,
Centre d'information topographique

Autres détails de citation :

Français, GéoBase

Lien en direct :

<http://www.geobase.ca/geobase/fr/data/nrn/index.html>

Description :**Résumé :**

Le produit Réseau routier national (RRN2) contient des données géospatiales de qualité (actuelles, précises, cohérentes et tenues à jour) des phénomènes routiers canadiens. Le produit RRN2 est distribué sous forme de treize jeux de données provinciaux ou territoriaux et est composé de deux

entités linéaires (Segment routier et Segment de liaison par transbordeur) et de trois entités ponctuelles (Jonction, Passage obstrué et Poste de péage) auxquelles est associée une série d'attributs descriptifs dont, entre autres : Numéro première maison, Numéro dernière maison, Corps nom rue, Nom de lieu, Classification routière fonctionnelle, État revêtement, Nombre de voies, Type de structure, Numéro de route, Nom de route, Numéro de sortie.

La maintenance des données RRN2 est réalisée par l'entremise d'ententes de partenariat intergouvernemental (fédéral, provincial, territorial et municipal) par les organismes gouvernementaux intéressés, identifiés être les plus près de la source et capables d'offrir des représentations adéquates et actualisées des phénomènes routiers. La fréquence de maintenance visée est d'au moins une mise à jour par an. Les données produites forment une vue homogène et standardisée pour l'ensemble du territoire canadien.

Le modèle conceptuel RRN2 a été élaboré en collaboration avec les fournisseurs de données intéressés et a été adopté par le Conseil canadien de géomatique (COCG). La norme ISO 14825 — Systèmes de transport intelligents — Fichiers de données géographiques — Spécification des données globales a servi de guide pour l'élaboration du modèle conceptuel et du catalogue RRN2. Le vocabulaire RRN2 (nom de classes, nom d'attributs et définitions) est en grande partie extrait de l'ISO 14825

But:

Le Réseau routier national (RRN2) vise à fournir une description géométrique et attributive de qualité (actuelle, précise, cohérente), homogène et normalisée de l'ensemble du réseau routier canadien.

Les données RRN2 servent de fondation pour plusieurs applications. Cette base géométrique commune est acquise et maintenue à jour sur une base régulière par les organisations les plus près de la source sélectionnées pour leurs intérêts spécifiques ou leur facilité à offrir des représentations adéquates et actualisées des phénomènes routiers, conformément à l'initiative GéoBase (www.geobase.ca). Cette infrastructure commune facilite le processus d'intégration entre les données RRN2 et d'autres données complémentaires.

Période de temps du contenu :

Information sur la période de temps :

Plusieurs dates et temps :

Date de début :
1979-07

État :

Progrès :
En cours

Fréquence de mise à jour et d'actualisation :
Annuel

Domaine spatial :

Coordonnées de délimitation :

Coordonnée de délimitation Ouest : -141

Coordonnée de délimitation Est : -52.6

Coordonnée de délimitation Nord : 76.5

Coordonnée de délimitation Sud : 41.7

Mots clés**Thème :****Thésaurus de mots-clés du thème :** GCMD**Mots-clés du thème :** sciences de la Terre > aspects humains > infrastructure > transport**Thème :****Thésaurus de mots-clés du thème :** none**Mot-clé du thème :** location**Lieu :****Thésaurus de mots-clés de lieu :** GCMD**Mots-clés de lieu :** Régions mondiales > Amérique du Nord**Mots-clés de lieu :** Régions mondiales > hémisphère Nord**Mots-clés de lieu :** Régions mondiales > hémisphère Ouest**Mots-clés de lieu :** Régions mondiales > latitude moyenne**Lieu :****Thésaurus de mots-clés de lieu :** CEONET**Mots-clés de lieu :** Canada**Mots-clés de lieu :** Canada>Alberta**Mots-clés de lieu :** Canada>Colombie-Britannique**Mots-clés de lieu :** Canada>Île-du-Prince-Édouard**Mots-clés de lieu :** Canada>Manitoba**Mots-clés de lieu :** Canada>Nouveau-Brunswick**Mots-clés de lieu :** Canada>Nouvelle-Écosse**Mots-clés de lieu :** Canada>Nunavut**Mots-clés de lieu :** Canada>Ontario**Mots-clés de lieu :** Canada>Québec**Mots-clés de lieu :** Canada>Saskatchewan**Mots-clés de lieu :** Canada>Terre-Neuve-et-Labrador**Mots-clés de lieu :** Canada>Territoires du Nord-Ouest

Mots-clés de lieu : Canada>Yukon

Contraintes concernant l'accès : L'utilisation des données est soumise aux conditions énoncées dans l'Entente d'utilisation sans restriction de GéoBase (<http://www.geobase.ca/> dans la section Données).

Point de contact :

Coordonnées :

Personne contact primaire:

Personne contact : Soutien technique GéoBase

Organisation contact :

Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada, Secteur des sciences de la Terre, Géomatique Canada, Centre d'information topographique

Adresse du contact :

Type d'adresse :

Adresse postale et physique

Adresse :

2144, rue King Ouest, bureau 010

Ville :

Sherbrooke

État ou province :

(Québec)

Code postal

J1J 2E8

Pays :

Canada

Numéro de téléphone du contact :

+01-819-564-4857 / 1-800-661-2638 (Canada et États-Unis)

Télécopieur du contact :

+01-819-564-5698

Courriel du contact :

SoutienGeoBase@rncan.gc.ca

D.2 Information sur la qualité des données

Précision d'attribut

Rapport sur la précision d'attribut :

La méthode utilisée pour évaluer la précision des attributs quantitatifs par rapport à la réalité est déterminée par le fournisseur des données.

Rapport de cohérence logique :

L'implantation physique du produit RRN2 a été effectuée, le plus possible, en conformité au modèle conceptuel du RRN2. L'implantation physique diffère du modèle conceptuel en ce qui a trait à la gestion des métadonnées d'objet et à l'ajout de certains attributs à l'entité segment routier.

Rapport de complétude :

Les réseaux de routes qui ne sont pas reliées au réseau routier principal, les ruelles, les routes d'accès ressources et loisirs ainsi que les informations d'adressage peuvent ne pas faire partie des données de certains jeux de données RRN2. Ces données devraient être ajoutées au fil des mises à jour.

Précision d'alignement :

Précision d'alignement horizontal :

Rapport sur la précision d'alignement horizontal :

La précision planimétrique visée est de 10 mètres ou mieux. Dans le cadre de la maintenance des données, aucune validation systématique de la précision géométrique et attributive n'est effectuée sur l'ensemble des jeux de données RRN2.

D.3 Information sur l'organisation des données spatiales :

Méthode de référence spatiale directe :

Vector

D.4 Information de référence spatiale:

Définition du système de coordonnées horizontales :

Geographique:

Résolution en latitude:

0.0000001

Résolution en longitude:

0.0000001

Unités des coordonnées géographiques:

Degrés décimaux

Modèle géodésique :

Nom du système de référence :

NAD83CSRS (Système de référence nord-américain de 1983 dans le Système canadien de référence spatiale)

Nom de l'ellipsoïde :

GRS80 (Système de référence géodésique de 1980)

Demi-grand axe :
6378137

Dénominateur du rapport d'aplatissement :
298.25722101

D.5 Information sur l'entité et l'attribut :

Description sommaire :

Sommaire des entités et des attributs :
Voir la citation détaillée.

Citation détaillée sur l'entité et l'attribut :
Réseau routier national, édition 2.0 - Catalogue d'entités

D.6 Distribution Information:

Information de distribution :

Distributeur :

Information sur le contact :

Personne contact : Soutien technique GéoBase

Organisation contact :

Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada, Secteur des sciences de la Terre, Géomatique Canada, Centre d'information topographique

Adresse du contact :

Type d'adresse :
Adresse postale et physique

Adresse :
2144, rue King Ouest, bureau 010

Ville :
Sherbrooke

État ou province :
(Québec)

Code postal
J1J 2E8

Pays :
Canada

Numéro de téléphone du contact :
+01-819-564-4857 / 1-800-661-2638 (Canada et États-Unis)

Télécopieur du contact :
+01-819-564-5698

Courriel du contact :
soutienGeobase@rncan.gc.ca

Processus de commande standard :**Forme numérique :****Information de transfert numérique :****Nom du format :**

Geography Markup Language (GML), fichiers de formes ESRI, Keyhole Markup Language (KML)

Frais:

Gratuit-Free

D.7 Information de référence sur les métadonnées :**Date des métadonnées :**

2003-01-16

Date de révision des métadonnées :

2008-06-03

Date de la prochaine révision des métadonnées :

2009-06-28

Contact pour les métadonnées :**Information sur le contact :****Personne contact primaire :**

Personne contact : Soutien technique GéoBase

Organisation contact :

Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada, Secteur des sciences de la Terre, Géomatique Canada, Centre d'information topographique

Adresse du contact :**Type d'adresse :**

Adresse postale et physique

Adresse :

2144, rue King Ouest, bureau 010

Ville :

Sherbrooke

État ou province :

(Québec)

Code postal

J1J 2E8

Pays :

Canada

Numéro de téléphone du contact :

+01-819-564-4857 / 1-800-661-2638 (Canada et États-Unis)

Télécopieur du contact :

+01-819-564-5698

Courriel du contact :

soutienGeobase@rnrcan.gc.ca

Nom des normes utilisées pour les métadonnées :

FGDC Content Standard for Digital Geospatial Metadata

Version des normes des métadonnées :

FGDC-STD-001-1998

Convention de temps pour les métadonnées :

Heure locale

Withdrawn/Retirée

Appendice E

(Informatif)

Bibliographie

Remarque: Les documents référés ayant un titre anglais proviennent de source internationale ou des États-Unis d'Amérique et sont disponible en anglais seulement.

- [1] ISO 3166-1:1997 Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions, Normes internationales
- [2] ISO 14825:2004 Intelligent transport systems – Geographic Data Files (GDF) – Overall data specification, International Standard
- [3] ISO 639-2:1998 Codes pour la représentation des noms de langue, Normes internationales
- [4] ISO 19131:2007 Information géographique/Géomatique – Spécifications de contenu informationnel, Normes Internationales ISO/TC 211
- [5] ISO 19105:2000 Geographic Information – Conformance and Testing, International Standard
- [6] ISO 19110:2005 Geographic information – Methodology for feature cataloguing, International Standard ISO/TC 211
- [7] Données vectorielles nationales, Règles d'identification, édition 2.0, 2007-04, Ressources naturelles Canada, Centre d'information topographique
- [8] Données vectorielles nationales, Gestion des modifications, édition 3.0, 2009-01, Ressources naturelles Canada, Centre d'information topographique